

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



ÉDITO

PAR ESTELLE DENIZE, PRÉSIDENTE



Depuis sa création Hors la rue s'appuie sur deux principes directeurs afin de mener ses actions.

Tout d'abord la primauté de l'enfance sur toute autre considération.

Ensuite, le fait que tout enfant, quel que soit son parcours, doit disposer d'un plein accès aux droits que lui confère la Convention internationale des droits de l'enfant, notamment le droit à la protection, à l'accès aux soins et à l'éducation.

En 2021, nous nous sommes mobilisés auprès des enfants en déployant nos actions au plus près de leurs besoins avec pour boussole non seulement leur accompagnement mais aussi le travail quotidien avec les institutions afin de permettre une prise en charge effective et adaptée.

Partager et rassembler

Ces ambitions et ces principes ont été à l'œuvre lors de notre journée d'étude du 25 juin dernier rassemblant plus de 200 professionnels et acteurs de la protection de l'enfance. Quatre ans après le dernier séminaire organisé par Hors la rue qui avait pour objet de dresser un constat sur les différents dispositifs existants en matière de protection des mineurs victimes de traite, nous avons souhaité poursuivre une réflexion sur la protection des mineurs en danger, éclairée par une approche pluridisciplinaire (sciences humaines et médicales).

En effet, depuis plusieurs années, Hors la rue observe l'inadéquation des structures de la protection de l'enfance pour certains mineurs en danger. Fugues à répétition, non-adhésion à la prise en charge proposée, soins qu'ils n'estiment pas nécessaires viennent alors chambouler les pratiques professionnelles. La libre adhésion, un des principes de notre association, vient se confronter à la question de la contrainte. Comment rechercher l'accord de ces jeunes, trouver des points d'accroche remettant au centre leur singularité, tout en articulant ce travail avec le cadre administratif ou

judiciaire ? Comment identifier des leviers thérapeutiques pouvant être des pivots pour cheminer avec le jeune vers un mieux-être ? Comment trouver des voies autres que celles de la pénalisation et de l'enfermement ?

Ce n'est que par des actions concertées et des partenariats forts avec d'autres structures institutionnelles et associatives que nous pouvons espérer sortir ces enfants de la rue et des emprises dont ils sont victimes.

Relever de nouveaux défis

Cette année, Hors la rue a aussi pris la décision de répondre à l'appel à projet formulé par la Mairie de Paris afin de poursuivre la mise en œuvre d'un dispositif spécifique pour les mineurs étrangers en errance. En quelques mois, en partenariat avec l'association Aurore, nous avons recruté une équipe dédiée et travaillons désormais ensemble au profit de ce public. Hors la rue se doit d'aller au plus près, d'être présent auprès de ces enfants malgré les difficultés. Ces mineurs requièrent et méritent toute notre attention afin de cheminer avec eux vers une protection et vers le soin. Il est trop souvent admis que ces enfants ne sont pas demandeurs. Mais la demande de ces jeunes est implicite. Il nous revient de la décortiquer. Ces jeunes refusent la déshumanisation. Cela nous oblige à développer des stratégies pour nous mettre à leur écoute et comprendre leurs demandes. À commencer par reconnaître leur humanité et les considérer en tant qu'enfant. Il s'agit là du cœur de nos actions.

Au nom de tout le Conseil d'Administration, je remercie chaleureusement nos partenaires, nos bailleurs et nos donateurs pour leur confiance et leur fidélité. De même, nous adressons nos très sincères félicitations aux équipes dont l'implication, l'engagement et la mobilisation sans faille au nom de la protection de l'enfance ne sont plus à démontrer.

SOMMAIRE

PARTIE 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION **5**

Notre identité.....	6
Nos objectifs.....	8
Nos principes.....	9
Le travail en partenariat au cœur de nos actions.....	12
Regards croisés : Geneviève Lefebvre et Olivier Peyroux, membres du CA.....	14
2021 en chiffres.....	16

PARTIE 2. LES FAITS MARQUANTS EN 2021 **17**

Lancement d'un dispositif spécifique mineurs non accompagnés en errance à Paris.....	18
Un nouvel outil d'aller-vers : notre van multifonction.....	20
Journée d'étude d'Hors la rue. Libre adhésion et contrainte : quel accompagnement proposer aux mineurs en danger non demandeurs de protection ? Constats et regards croisés.....	22

PARTIE 3. LES ACTIVITÉS **25**

Crise sanitaire. Les conséquences sur les accompagnements.....	26
La santé des mineurs étrangers en danger, tous concernés !.....	27
L'art-thérapie pour favoriser l'individualisation et la reconstruction identitaire.....	30
Approche de la santé psychique à Hors la rue. Face à la désubjectivation, quels outils pour (re)devenir sujet ?	32

PARTIE 4. LES PUBLICS **35**

Étude de cas. Le placement éloigné d'une mineure victime de traite des êtres humains dans un centre sécurisant et sécurisé.....	36
L'accompagnement renforcé des enfants en situation de travail quotidien.....	39
Les Quatre Chemins : de l'errance à l'emprise.....	43
Étude de cas. Le dehors, lieu du naufrage identitaire.....	46

PARTIE 5. PLAIDOYER ET COMMUNICATION **49**

Sensibiliser les professionnels : mieux accompagner les mineurs victimes de traite.....	50
Plaidoyer. Rendre visibles les enfants en errance.....	51

PARTIE 6. RESSOURCES **53**

Ressources humaines.....	54
Ressources financières.....	56

PARTIE 1.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



NOTRE IDENTITÉ

Depuis 2004, Hors la rue identifie et accompagne les mineurs étrangers en danger à Paris et en Île-de-France. Nous travaillons chaque jour à une meilleure reconnaissance et à l'application concrète aux mineurs étrangers en danger des règles internationales et nationales relatives aux droits de l'enfant.

En cohérence avec la finalité de l'association, notre mission est double :

1. Identifier, protéger, et accompagner vers le droit commun les mineurs étrangers en danger en France en vue d'une réelle intégration sociale et économique en étroite partenariat avec l'ensemble des acteurs présents dans le cadre des dispositifs de protection de l'enfance ;

2. Œuvrer à une meilleure connaissance et prise en compte du phénomène des enfants étrangers en danger sur notre territoire. Sensibiliser les acteurs institutionnels, les pouvoirs publics et, d'une manière générale, la société civile, afin de faire évoluer le cadre réglementaire de prise en charge de ces enfants, que ce soit au niveau français ou international.

Hors la rue a construit son identité et ses actions afin de venir en aide aux enfants originaires d'Europe de l'Est. L'association est toujours engagée auprès de ces enfants mais a aussi élargi son public, compte tenu de l'évolution du contexte migratoire et de la saturation des dispositifs de protection de l'enfance. Nous travaillons aujourd'hui avec des enfants isolés originaires de nombreux pays. Hors la rue s'efforce toujours d'aller vers les mineurs les plus marginalisés, les moins demandeurs, et les plus éloignés de toute prise en charge institutionnelle.

Pour la première fois de son histoire, Hors la rue s'associe avec une autre structure pour la mise en place d'une nouvelle modalité d'action auprès des mineurs étrangers en errance sur le territoire parisien. Ainsi, l'association Aurore, en partenariat avec Hors la rue, a lancé en octobre 2021 un dispositif visant à venir en aide aux mineurs en errance à Paris au travers d'actions d'« aller-vers » et d'un accueil destiné à la mise à l'abri, financé par la Ville de Paris.

Hors la rue recentre ses missions vers les enfants étrangers non demandeurs de protection et en dehors du droit commun. Les tournées en rue sont renforcées (repérages et lieux d'activité) et l'association multiplie les opportunités de rencontres (lieux de vie, visites en détention). Le centre de jour est assoupli dans son fonctionnement pour devenir un centre d'appui aux maraudes, plus flexible afin de s'adapter aux besoins des jeunes.

Hors la rue fait le constat de l'apparition du phénomène d'enfants des rues. Outre un travail régulier de repérage et d'accroche avec ce public, Hors la rue a mené une action intensive de plaidoyer basée sur son travail de terrain, ce qui a contribué à la mise en place d'un dispositif d'envergure financé par la Mairie de Paris, pour répondre aux besoins particuliers de ce public.

Hors la rue devient une des associations pionnières dans la lutte contre la traite des êtres humains (TEH). À ce titre, l'association a participé à des missions interministérielles ayant contribué à la création d'un dispositif expérimental d'éloignement des mineurs victimes de traite. L'engagement d'Hors la rue lui a valu d'être primée par l'ONU qui lui a décerné le second Prix Prévention de la Délinquance en 2014.

Pour s'adapter aux enjeux de l'époque, notamment de la crise migratoire, l'association élargit son public et accompagne des jeunes d'origines diverses. Le centre d'accueil s'est déplacé à Montreuil dans un lieu plus grand et plus adapté.

Aussi, des campagnes de plaidoyer sont lancées qui contribuent notamment à mettre fin aux accords Franco-roumains en 2010.

Créée pour venir en aide mineurs isolés étrangers sur le territoire français, l'association repère les jeunes en rupture, roumains pour la plupart, en vue de les accompagner vers le droit commun. Un centre d'accueil de jour est ouvert à Paris. Hors la rue milite également pour que le phénomène des enfants des rues soit mieux pris en compte par les acteurs institutionnels et associatifs.

Née de Parada, cette branche française est créée pour récolter des fonds pour les actions en Roumanie et sensibiliser l'opinion française aux conditions de vie des enfants des rues.

Miloud Oukili, un jeune clown français travaillant avec les enfants des rues à Bucarest, fonde l'association Parada. Son objectif : leur redonner l'envie de vivre et les moyens de quitter la rue en développant leurs compétences artistiques.

2021

Dispositif d'aide aux mineurs en errance

2020

Aller vers les enfants les plus en danger

2017

Engagement auprès des enfants des rues non demandeurs de protection

2015

Spécialisation sur la question de la traite des êtres humains

2010

Diversification des publics

2004

Création de Hors la rue

2001

Création de Parada France

1996

Création de Parada

NOS OBJECTIFS

REPÉRER

Chaque maraude est pour nous l'occasion d'entrer en contact avec de nouveaux jeunes, seuls ou en groupes. Nous attachons une importance particulière au fait d'aller vers les jeunes les moins demandeurs de protection. Que ce soit sur les zones d'activité, les lieux de passage ou de vie, nous allons à la rencontre des jeunes étrangers en errance ou en situation de danger. Le repérage est un enjeu essentiel : c'est la seule manière d'amener vers le droit commun les jeunes les plus fuyants et les plus éloignés de toute prise en charge, par peur ou par simple méconnaissance des institutions et des associations.

CRÉER DU LIEN

Le travail de création de lien commence dès le premier contact avec les jeunes. Le temps de « l'accroche » et de la mise en confiance est variable, de quelques jours à plusieurs mois. Il s'agit de créer et maintenir une relation de confiance à même de susciter avec le temps une libre adhésion à un accompagnement éducatif. Cet aspect du travail des éducateurs de l'association est présent à chaque instant, au centre de jour ou lors des interventions de rue.

ACCOMPAGNER

L'accompagnement éducatif vise à rapprocher les jeunes des institutions afin qu'ils prennent conscience de ce qu'elles peuvent leur apporter dans leur quotidien comme dans leur parcours d'insertion. Il est basé sur un principe d'écoute et une grande disponibilité des éducateurs qui assurent une fonction de soutien,

notamment dans les moments difficiles. Enfin, il cherche à replacer chaque enfant dans sa place d'enfant, à travers les apprentissages et les loisirs.

ORIENTER

L'association Hors la rue intervient dans le cadre du dispositif de protection de l'enfance, sur le repérage et l'orientation des enfants les plus éloignés de toute prise en charge. Lorsque les trois objectifs sus-cités sont remplis, l'équipe éducative cherche, autant que faire se peut, des solutions d'hébergement, de formation, ou toute autre orientation nécessaire à l'avancement du projet personnel du jeune. L'entrée dans le droit commun, par l'accès à une couverture santé, à la scolarité ou à une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, n'est pas toujours aisée comme nous le verrons plus loin. Le développement et l'entretien de notre réseau partenarial sont donc des conditions sine qua non de la réussite de l'orientation du jeune.

FAIRE AVANCER

LES DROITS DE

L'ENFANT

Nous sommes aussi une association engagée qui milite pour que les droits de l'enfant soient inconditionnellement respectés et pour un système de protection toujours plus juste. Via des actions de plaidoyer et de sensibilisation, nous partageons notre expérience avec les différents acteurs sociaux et institutionnels dans des régions et des départements de plus en plus confrontés au phénomène des enfants et des adolescents étrangers en danger.

NOS PRINCIPES

Nous croyons qu'il n'est d'action efficace que si elle est librement consentie. Et ce plus encore lorsqu'on s'adresse à un public qui dès le plus jeune âge n'a été confronté qu'à de l'instabilité, de la précarité, voire de la contrainte. C'est pourquoi il nous faut aller vers les enfants et les adolescents, en leur reconnaissant le droit de choisir librement ce qui est bon pour eux, tout en les incitant à adhérer à des propositions éducatives, vers un mieux-être, voire une sortie de rue. Que ce soit au centre de jour ou dans la rue, l'adhésion libre est toujours recherchée.

**LA LIBRE
ADHÉSION**

**LE TRAVAIL EN
PARTENARIAT**

Nous n'avons ni prétention ni vocation à tout régler seuls. Nous croyons que pour trouver des solutions appropriées et durables, il nous faut développer des partenariats avec des acteurs institutionnels et associatifs afin que les jeunes puissent avoir accès à l'hébergement, à la formation, à la santé...

Nous privilégions une approche de terrain non territorialisée car nous pensons qu'il est essentiel de se trouver auprès des enfants et des adolescents à la rue ou en situation d'errance. Leurs lieux de vie, d'activité ou de passage étant amenés à changer souvent, nos équipes font preuve d'une mobilité importante qui leur permet de rester au plus près des besoins et des préoccupations des jeunes.

**UNE
APPROCHE DE
TERRAIN**

**LA COM-
PRÉHENSION**

La connaissance de nos publics, de leur parcours, de leur culture et de leur langue nous paraît essentielle pour apporter une réponse pertinente. Par son histoire, Hors la rue a développé des liens très forts avec l'Europe de l'Est, la Roumanie en particulier, ce qui lui offre des atouts indéniables pour agir auprès de jeunes originaires de ce pays. Depuis plusieurs années, nous nous efforçons d'élargir nos compétences afin de pouvoir nouer des liens semblables avec les enfants et adolescents venus d'autres pays.

NOS MODALITÉS D'ACTION

ALLER-VERS ET TRAVAIL DE RUE

Le travail de rue permet d'aller au-devant des jeunes les plus vulnérables, les moins demandeurs de protection et les plus éloignés du droit commun. Notre équipe mobile (deux à trois membres de l'équipe éducative) et pluridisciplinaire se rend tous les jours sur les lieux où sont susceptibles de se trouver des jeunes en situation de danger. Après une phase d'observation visant à repérer les modes de rencontre et d'action des jeunes, les éducateurs tentent, pendant la phase « d'accroche » de se faire identifier comme professionnels bienveillants pouvant apporter au jeune un soutien ponctuel ou durable. Ces temps de rencontre, pendant lesquels sont également proposées différentes activités de médiation (sport, art-thérapie, musique...) permettent de sortir les jeunes de leur activité, d'approfondir la relation et de faire émerger des questionnements tout en faisant passer des messages de prévention.

Outre nos missions de repérage, d'évaluation et de signalement aux autorités compétentes, nous tentons de nous faire identifier par les mineurs en tant que ressources mobilisables pour l'accès aux droits et de développer des accompagnements pérennes. Nous menons donc à la fois des tournées dites de « repérage », afin de repérer et entrer en contact ; et des tournées dites de « suivi », afin de mettre en place des actions régulières et d'individualiser la relation. La régularité et la fréquence de ces tournées sont indispensables de façon à créer et maintenir ce lien de confiance, socle de tout accompagnement.

Hors la rue se rend sur les lieux d'errance de ces jeunes en journée et sur leurs lieux de vie, lorsque cela est pertinent. En effet, les jeunes rencontrés à Paris, notamment les jeunes Roms, vivent pour la plupart dans des bidonvilles situés en Île-de-France. Des maraudes sur les lieux de vie sont donc organisées à chaque fois que cela est possible, afin d'appréhender l'environnement socioculturel des jeunes, leurs conditions de vie et d'aller à la rencontre des familles pour qu'elles adhèrent au projet d'accompagnement de leur(s) enfant(s).



MENER DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS ET CO-CONSTRUIRE UN PARCOURS

Notre objectif est de pouvoir individualiser la relation avec les enfants et de les accompagner vers le droit commun. Il ne s'agit pas d'une simple orientation mais de mobiliser nos compétences socio-éducatives dans une logique de parcours. Hors la rue se positionne comme un "fil rouge" entre les jeunes et les institutions. Ces accompagnements individuels se font au long cours, en partenariat avec les institutions, les associations, les professionnels du soin et de la protection de l'enfance.

Par exemple, Hors la rue peut intervenir tout au long du parcours pénal notamment pour les enfants contraints à commettre des délits : sortie de commissariat, déferrement, détention. Au cours de l'année 2020, Hors la rue a poursuivi ses interventions auprès des mineurs présumés victimes de traite des êtres humains incarcérés. En effet, les rencontres individuelles effectuées en détention, exemptes de « l'effet de groupe » particulièrement prégnant parmi les mineurs que nous accompagnons, s'avèrent paradoxalement propices à la libération de la parole, au renforcement du lien avec le mineur, à la réflexion autour des actes commis et d'un projet de vie.

Une attention particulière est aussi portée aux soins et à l'accompagnement psychologique pour ces enfants particulièrement vulnérables. Pour ce faire, une psychologue intervient à plein temps, en rue comme sur notre centre de jour et est constamment en lien avec les services de santé et de la réduction des risques.

CRÉER DES SAS ET DES TEMPS DE RUPTURE

Le centre de jour d'appui aux maraudes est situé à Montreuil (93). Nous y accueillons les jeunes repérés en rue et suivis par l'association. Le CAJAM est un lieu permettant à l'équipe d'approfondir l'accroche ou le suivi des enfants à partir de 7 ans. Il facilite notamment l'observation et l'évaluation, le développement d'une relation de confiance, la socialisation, l'autonomie et la responsabilisation. Il permet aux enfants de faire une "pause" dans leur quotidien. Plusieurs activités peuvent être proposées : repas, douches, lessives, vestiaire d'urgence, activités individuelles ou collectives en fonction des jeunes accueillis.

Les séjours de rupture permettent aux enfants de pouvoir sortir de leur quotidien et de mettre en place des temps éducatifs. S'éloigner pour redevenir enfant, appréhender un cadre, un collectif sont autant d'étapes vers un parcours de sortie de rue.

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT AU CŒUR DE NOS ACTIONS

La compréhension de situations de vie complexes ainsi que l'amélioration de l'accès au droit commun pour les enfants qui en sont le plus exclus, nécessitent la mise en œuvre d'un travail collaboratif conséquent et régulier avec un ensemble de structures institutionnelles et associatives. Aussi, l'action éducative auprès de jeunes très vulnérables et particulièrement éloignés du droit commun ne peut être envisagée sans le développement et l'entretien d'un réseau partenarial dense et composé d'acteurs œuvrant dans le champ de l'accompagnement des personnes en situation de grande vulnérabilité sur des thèmes aussi variés que la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'hébergement et, bien sûr, celui de la protection de l'enfance.

Le travail mené avec ces acteurs se rapporte à de l'échange d'informations, effectué dans le cadre du secret partagé, et visant à une meilleure connaissance des situations individuelles et à l'élaboration de stratégies communes et concertées d'intervention. Il se base également sur des orientations mutuelles engageant des actions complémentaires, et des réflexions partagées sur des situations/problématiques communes.

La recherche de compétences complémentaires pour accompagner au mieux nos publics est indispensable, étant donné les parcours et les besoins de ces enfants : carences éducatives et affectives, isolement, travail quotidien, exploitation par des tiers, polyconsommations de produits psychoactifs entre autres prises de risques, traumatismes non accompagnés, défaut de soins... Ainsi, pour chacun de nos publics, nous recherchons des acteurs pouvant mettre leurs compétences au service d'une action commune.

Un travail partenarial doit aussi être établi avec la justice et dans le cadre de parcours de détention. C'est pourquoi cette année, nous avons renouvelé la convention mise en place en 2020 avec le Service Éducatif auprès du Centre de Jeunes Détenus de Fleury-Mérogis (SECJD) et que nous entretenons des liens étroits avec les Parquets des mineurs de Paris et de Bobigny afin d'accompagner les mineurs contraints à commettre des délits et présumés victimes de traite.

Hors la rue tient à remercier l'ensemble de ses partenaires associatifs et institutionnels pour le travail mené en commun au bénéfice des jeunes que nous accompagnons :

► **Les acteurs associatifs intervenant en bidonvilles** : Médecins du Monde - MDM (Mission bidonvilles), Acina, Askola, Première Urgence Internationale - PUI, Les Enfants du Canal, le Secours Catholique, École enchantée, Rues et cités, le Secours Catholique ;

► **Les acteurs associatifs intervenant auprès de personnes en précarité et/ou les mineurs non accompagnés** : MDM (Mission MNA), le dispositif expérimental MNA du Centre d'action sociale protestant (CASP), Médecins Sans Frontières, le Gisti, Association pour le Développement de la Santé des Femmes (ADSF), Association Espoir (CFDJ), la Cimade, Aurore, Koutcha, Esperanto, la Croix-Rouge française, Utopia 56, Astheriia, Foyer Jorbalan AFJ (pour la protection des femmes victimes de la traite), France Terre d'Asile (FTDA), La Casa, À Travers la Ville ;

► **Les acteurs institutionnels** : la Brigade de Protection des Mineurs, les Parquets des Mineurs de Paris et de Bobigny, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Mission de lutte contre la précarité de la RATP, le Tribunal judiciaire de Bobigny, le Barreau des avocats de Paris, la Préfecture de la Seine-Saint-Denis et d'Île-de-France, la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), la Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé de la Mairie de Paris, l'Unité d'assistance aux sans-abris (UASA), la Mairie de Montreuil, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine-Saint-Denis et de Paris, le Défenseur des droits, le Service Éducatif Au Tribunal (SEAT) de Paris et Bobigny, le Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF), la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP), le Dispositif d'Évaluation des Mineurs Isolés Étrangers (DEMIE), le Pôle d'Évaluation pour Mineurs Isolés Étrangers (PEMIE), les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) en Île-de-France, la Fabrique de Santé Madeleine Brès, Cellule d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés (CAMNA), Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risque (MPPCR), Unité Fonctionnelle d'Addictologie de l'hôpital Robert-Debré ;

► **Les autres acteurs** : Trajectoires, Paris d'exil, Viacti, Unicef France, ECPAT, Alliance des Avocats pour les Droits des Hommes (AADH), Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ), CJC Pierre Nicole de la Croix-Rouge, les fermes de l'Espoir CFDJ, Amicale du Nid ;

► **Les collectifs** : Romeurope, Ensemble contre la traite des êtres humains, InfoMIE, Accompagnement et Défense des Jeunes Isolés Étrangers (ADJIE), Justice pour les Jeunes Isolés Étrangers (JUJIE).

Hors la rue tient à remercier les partenaires publics et privés qui ont financé nos actions cette année.

Partenaires publics



Partenaires privés



REGARDS CROISÉS

GENEVIÈVE LEFEBVRE ET OLIVIER PEYROUX, MEMBRES DU CA



1/ Pouvez-vous vous présenter ?

Geneviève Lefebvre : *J'ai 69 ans, je suis retraitée depuis 2017. J'ai exercé la quasi-intégralité de ma carrière en tant que juge des enfants à Beauvais, Nanterre et Paris.*

Olivier Peyroux : *Je suis sociologue. J'ai longtemps été salarié chez Hors la rue, ce qui m'a amené à écrire des livres sur le sujet de la traite des êtres humains et à cofonder 2 autres associations : Trajectoires et Koutcha. Je réalise également des missions d'expertise pour des organisations comme l'ONU ou le conseil de l'Europe ainsi que des expertises judiciaires.*

2/ Depuis combien de temps êtes-vous membre au sein du conseil d'administration de l'association Hors la rue et les raisons de votre implication ?

J'ai intégré le conseil d'administration en 2006. J'avais un peu hésité au début au regard de mes fonctions, ne souhaitant pas d'interférences avec mon métier. Étant donné que l'association ne pouvait être mandatée par un juge pour l'accompagnement des mineurs étrangers, j'ai accepté la proposition. En effet, on ne peut pas être à la fois celui qui ordonne et celui qui organise l'action : il faut une indépendance, une distance.

Les raisons de mon intérêt pour les actions menées par Hors la rue remontent à de nombreuses années, lorsque j'étais encore en activité. En effet, j'ai été à l'origine de la création d'un cabinet pour les MIE (Mineurs isolés étrangers) à Paris au début des années 2000, ce qui m'a amené à rencontrer Parada, alors seul ac-

teur de terrain à intervenir auprès des mineurs roumains en errance.

Je suis membre du conseil depuis 4 ans. Après avoir travaillé 7 ans à Hors la rue comme directeur adjoint, je souhaitais continuer à contribuer autrement au travail tellement nécessaire de l'association. La situation des enfants en errance s'aggrave d'année en année. La prise de conscience des autorités est essentielle pour que des mesures adaptées soient prises. Cela nécessite de documenter et de relayer ce à quoi ils sont confrontés. En m'impliquant dans le CA, je souhaite soutenir l'équipe dans ce travail difficile qui consiste à aller à la rencontre des enfants les plus éloignés de la protection, décrypter les violences et les formes d'asservissement qu'ils endurent et alerter sur ce qu'ils subissent.

3/ Pouvez-vous nous expliquer votre rôle en tant qu'administrateur ?

Mon rôle consiste à assister aux réunions. Même si je ne maîtrise pas l'ensemble des sujets, j'essaie d'amener mon expertise dans mes domaines de compétence, à savoir la justice des mineurs et les modalités éducatives. Je suis restée attachée aux sujets liés à l'enfance, aux mineurs étrangers, à la place des enfants dans la société.

Il y a tout d'abord le rôle plus «classique», c'est-à-dire de participer aux différents processus ou aux différentes décisions qui engagent l'association.

Ensuite, j'ai également un rôle avec lequel j'aide l'équipe à mieux comprendre et appréhender les phénomènes de traite des êtres humains à

travers des rencontres et des formations que je dispense.

4/ D'après vous quels sont les enjeux de la protection de l'enfance concernant les mineurs étrangers en errance aujourd'hui en France ?

Quand j'ai cessé mon activité, le prisme de la question de la majorité et de la minorité des MIE et de l'endroit où l'on pouvait les placer prenait beaucoup de place à défaut de se concentrer sur l'accompagnement éducatif qui pour moi est central. Il me semble essentiel que l'accompagnement se concentre sur la compréhension de qui sont ces jeunes, leur donner une place dans la société sans renier leur origine et leur culture, sinon on en fait des adultes frustrés et ce n'est bon pour personne. J'ai toujours considéré qu'il fallait maintenir du lien avec les familles d'origine afin que les enfants ne se créent pas un faux self. C'est pour moi une question fondamentale : avoir une place ce n'est pas oublier qui on est. Aujourd'hui encore, la question du tri des jeunes n'est pas réglée et l'accompagnement éducatif de ces jeunes, dont les familles ne sont pas là, n'est pas abordé. La traite des êtres humains est aussi un enjeu car encore beaucoup traitée sur le plan sécuritaire, ne s'intéressant pas suffisamment au statut de victime. Il est important de prendre en considération l'aspect, trop souvent occulté par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de l'ancrage, de ces jeunes qui restent dans le réseau car il s'agit de leur seule famille. J'ai un souvenir très cuisant d'un jeune roumain qui commettait délit sur délit et qui, un jour, en a eu marre. Il a alors été placé en lieu de vie et a résisté malgré les tentatives de sa famille qui venait régulièrement pour le récupérer. Un jour, il s'est suicidé car il avait appris qu'à ses 18 ans l'ASE se retirerait de sa prise en charge et comme il s'était coupé de la famille, il se retrouverait sans rien. La prise en charge qui saute à 18 ans est pour moi criminelle et je serais favorable à un statut de l'enfance jusqu'à 16 ans et un statut jeunesse jusqu'à 25 ans.

L'enjeu principal est l'adaptation. En effet, la protection de l'enfance est actuellement dans une position où elle attend que ce soit les mineurs qui s'adaptent à son fonctionnement, alors que c'est l'inverse qui devrait avoir lieu. Pour cela, il y a un besoin d'innover, d'aller à la rencontre, d'être proactif : il ne faut pas attendre que les mineurs viennent d'eux-mêmes, auquel cas une grosse partie d'entre eux resteront dans leur situation d'errance, de consommation et d'exploitation.

4/ Quelle place Hors la rue peut-elle prendre pour répondre à ces enjeux ?

Hors la rue a cumulé une connaissance et une expertise qui sont précieuses et qui en fait quasiment le seul acteur à fonctionner de cette manière auprès des mineurs étrangers en errance. On manque de savoir sur ce public, les professionnels sont dans le besoin, ils manquent d'informations sur la culture des jeunes, sur les représentations du monde qu'ils ont et on ne peut pas faire de propositions qui tiennent à ces jeunes si on ne comprend pas suffisamment qui ils sont. Il y a un intérêt pratique, de recherche et de conceptualisation. C'est notamment ce travail que réalise aujourd'hui Olivier Peyroux. Je trouve dommage qu'il n'y ait pas d'autres acteurs qui réalisent les mêmes missions qu'Hors la rue et qui permettent de mettre en confrontation les pratiques et d'enrichir la question.

Hors la rue possède un double rôle. En allant directement à la rencontre de ces mineurs, elle fait justement comprendre aux pouvoirs publics qu'ils existent et quelles sont leurs difficultés. Ensuite, pour ces mineurs, l'association permet de les mettre en contact avec des adultes bienveillants, qui viennent vers eux sans jugement ni méfiance et qui vont s'adapter à leur rythme et à leur fonctionnement tout en œuvrant à leur protection et à la résolution de leurs problèmes. Il s'agit là d'une réponse différente de ce à quoi ils sont habitués, leur permettant d'entrevoir une autre perspective que ce qu'ils pensaient être possible jusqu'ici.

2021 EN CHIFFRES

Des accompagnements individuels plus nombreux

120 jeunes ont bénéficié dans l'année ou bénéficient encore d'un suivi éducatif. Le nombre d'accompagnements individualisés a fortement augmenté cette année, améliorant en particulier l'accès à la santé et à l'insertion des jeunes accompagnés. Les jeunes suivis sont moins nombreux qu'en 2020 (165 suivis), cela étant le résultat d'un accompagnement individualisé plus long pour chacun des jeunes.

Des maraudes sur le département de la Seine-Saint-Denis en augmentation

490 maraudes ont été réalisées dont 257 à Paris et 233 en Seine-Saint-Denis. Elles ont occasionné 1238 rencontres de jeunes dont 88% en Seine-Saint-Denis. Les tournées à Paris sont des actions de repérage

ciblant des jeunes en situation d'errance aggravée et/ou de commission à la contrainte de délits particulièrement mobiles sur le territoire parisien. Les tournées en Seine-Saint-Denis sont au contraire des actions de suivi, les équipes se rendant à la rencontre de jeunes déjà repérés sur leur lieu de vie (squat, bidonville, hôtel), ou sur un lieu d'activité relativement fixe (mendicité, vente de cigarettes/produits stupéfiants).

Les sensibilisations à l'accompagnement des mineurs victimes de traite

Forte de son expérience de plusieurs années dans le repérage et l'accompagnement des mineurs victimes de TEH, en particulier des mineurs contraints à commettre des délits, Hors la rue anime des sensibilisations auprès de ses partenaires. En 2021, plus de 400 acteurs ont été sensibilisés.

DE LA RUE...

294 NOUVEAUX CONTACTS

120 JEUNES DIFFÉRENTS SUIVIS

422 JEUNES RENCONTRÉS DONT

288 MINEURS

490 MARAUDES AU TOTAL

274 MARAUDES « SANTÉ » DONNANT LIEU À

54 ACCOMPAGNEMENTS VERS DES STRUCTURES DE SANTÉ.

233 MARAUDES EFFECTUÉES DANS LE CADRE DES MARAUDES MIXTES SUR LE DÉPARTEMENT DU 93

24 SORTIES AVEC L'UNITÉ MOBILE VAN.

28% DE FILLES RENCONTRÉES

43% DE JEUNES DE NATIONALITÉ ROUMAINE

À LA PROTECTION

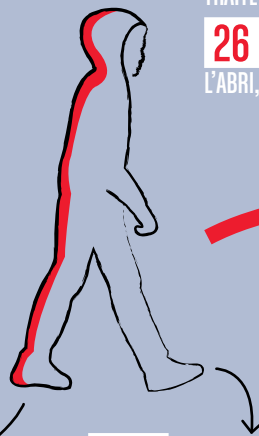
36 INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES OU ACCOMPAGNEMENTS PHYSIQUES VERS DES PÔLES D'ÉVALUATION ONT ÉTÉ EFFECTUÉS POUR **28** JEUNES DIFFÉRENTS.

13 SIGNALEMENTS ONT ÉTÉ ÉMIS POUR DES FAITS PRÉSUMÉS DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS.

26 SORTIES DE RUE PONCTUELLES OU PÉRENNES (MISE À L'ABRI, MESURE D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE)

313 VISITES CUMULÉES SUR LE CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR D'APPUI AUX MARAUDES

15 SENSIBILISATIONS RÉALISÉES AUPRÈS DES PROFESSIONNELS POUR ACCOMPAGNER LES MINEURS VICTIMES DE TRAITE.



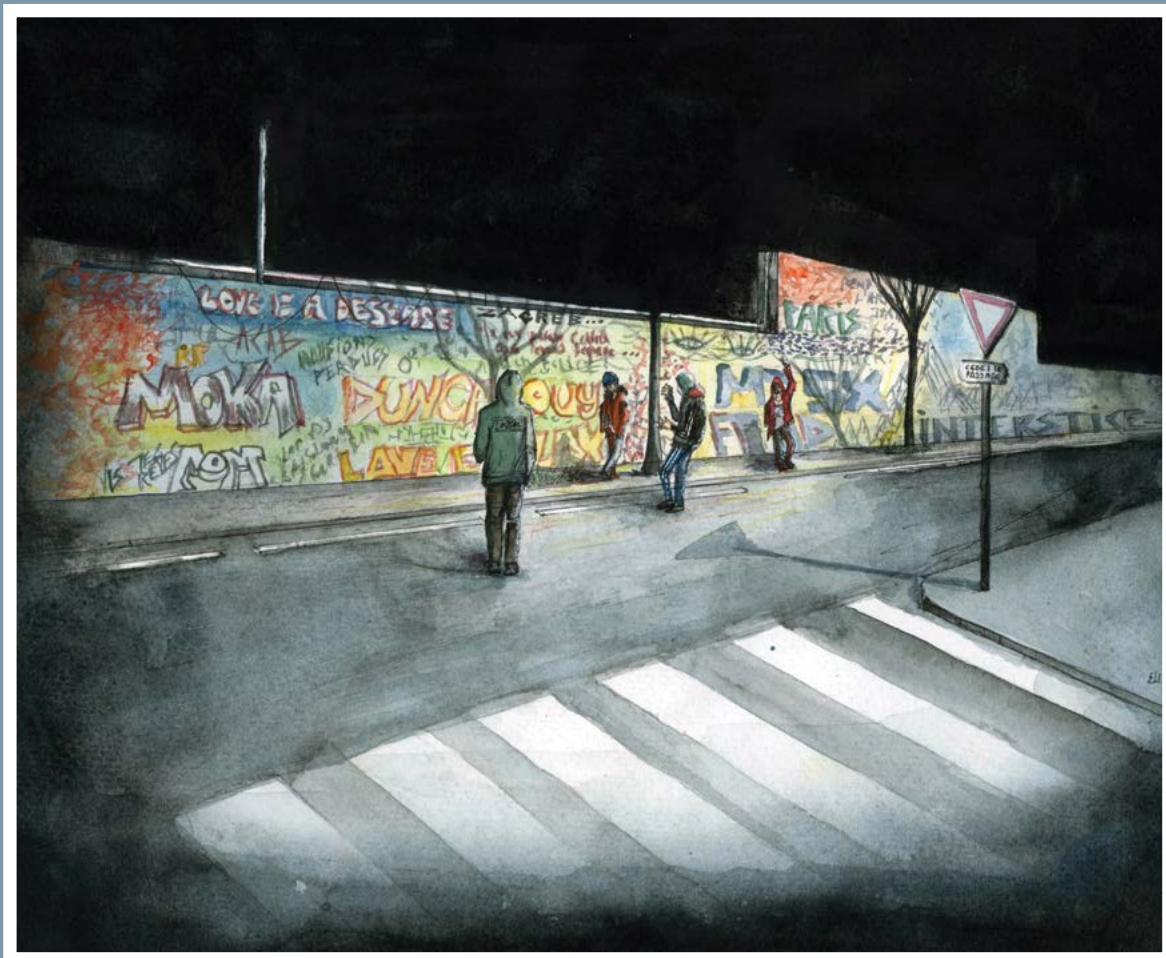
41% DE JEUNES ORIGINAIRES DU MAGHREB

17 ANS ÂGE MOYEN



PARTIE 2.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021



LANCEMENT D'UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS EN ERRANCE À PARIS



Hors la rue et l'association Aurore ont décidé de répondre ensemble à l'appel de la Mairie de Paris afin de reprendre un dispositif unique en son genre d'aller-vers, d'accompagnement et de mise à l'abri des mineurs étrangers en errance dans la capitale.

C'est fort de notre expertise d'aller-vers et de travail en collaboration avec toutes les parties prenantes que nous avons souhaité relever ce défi. Depuis le 1^{er} octobre, Hors la rue et Aurore ont mis leurs compétences en commun afin de pouvoir repérer, accrocher et accompagner ces mineurs en situation de rue. Ce programme est prévu pour trois ans, nous en sommes donc aux prémices.

Nos ambitions pour ce projet

Notre dispositif a été pensé, en son entier, de manière à favoriser l'adhésion des jeunes les plus vulnérables à un accompagnement éducatif et médical soutenu, leur permettant de réduire les dangers encourus au quotidien, de reprendre confiance dans la capacité des institutions à les protéger et de se projeter dans un avenir plus sécurisé. Cela ne peut se faire sans prendre la mesure de la relation d'emprise que les mineurs les plus fragiles entretiennent avec les adultes qui exploitent leurs carences éducatives et affectives, leur isolement et leurs addictions.

Notre projet se veut le plus complet possible et prévoit une action renforcée à plusieurs niveaux :

- Une action d'aller-vers quotidienne ; Au-delà d'une simple maraude, il s'agit d'approcher les groupes de jeunes et de leur proposer des temps de pause et de rupture d'avec la rue et les activités délinquantes ; Les activités éducatives et sportives proposées sont en effet susceptibles de faire émerger des demandes d'accompagnement vers le soin, la mise à l'abri et la protection ;
- Un accompagnement individualisé médical, éducatif et psychologique, de façon à travailler l'accès au droit commun, la réduction des risques, la gestion des consommations, la recherche des facteurs de résilience et la construction d'une alliance thérapeutique ;

- Une mise à l'abri de nuit de 12 places pour les plus vulnérables et comme levier d'accroche éducative ;
- Un travail quotidien de partenariat avec les services de la protection de l'enfance, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et de la santé afin de permettre la prise en charge effective de ces mineurs par les institutions concernées.

Cette approche en entonnoir, qui propose d'accompagner les jeunes à la fois au niveau collectif, pour une meilleure prise en compte de leur fonctionnement de groupe, et au niveau individuel, pour initier des parcours de soins, (avec un niveau intermédiaire pour travailler en semi-collectif) est idéale car elle permet :

- De réinstaurer de la confiance avec ces groupes de jeunes particulièrement méfiants ;
- De mieux repérer les mineurs devant faire l'objet d'une orientation vers la mise à l'abri et d'un suivi individualisé renforcé ;
- Et enfin, d'être plus adaptable au phénomène récurrent d'aller-retour des jeunes entre la mise à l'abri/la protection et la rue et ainsi d'être en mesure de proposer un accompagnement plus souple, au plus près des besoins et du rythme des jeunes, et dans l'acceptation des ruptures qui de fait constituent souvent des étapes intermédiaires vers la sortie de rue.

Pour que cette réponse fonctionne, elle doit impérativement être élaborée sur la base d'une réflexion partagée et continue avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement et/ou la prise en charge de ces jeunes. En effet, c'est bien parce que les parcours éducatifs et de soins individualisés sont construits en concertation que les jeunes sont en capacité de reprendre confiance dans les institutions qui les ont à charge et donc de réduire progressivement leurs consommations et leurs conduites délinquantes.

Notre projet est porté par la conviction que c'est par la co-construction d'une réponse renforcée à la fois au niveau éducatif et au niveau médical que des parcours positifs pourront émerger pour ces jeunes très désaffiliés.

Premiers retours, après quelques mois d'expérimentation

Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021, 64 jeunes différents ont été rencontrés dont 41 ont passé au moins une nuit sur la mise à l'abri. 90% des jeunes rencontrés sont des garçons, 49% sont de nationalité marocaine (Fès puis Casablanca, Tanger, Marrakech, Rabat, Salé) et 20% sont de nationalité algérienne (principalement Alger et Oran). La moyenne d'âge est de 15 ans. En moyenne, 20 nouveaux mineurs sont repérés chaque mois. À noter aussi la grande mobilité de ces enfants. Certains sont repartis vers l'Espagne ou l'Allemagne.

Nous constatons aussi l'emprise du groupe et de majeurs à des fins d'exploitation. Ainsi 5 enfants en situation présumée de TEH ont été signalés sur la base des observations de l'équipe : présence permanente en rue d'adultes s'interposant dans les prises de contact avec les plus jeunes, appels téléphoniques nombreux reçus par les jeunes sur la mise à l'abri et contribuant à leurs départs, ainsi que sur les témoignages de certains jeunes désignant à l'équipe les victimes connues.

Notre dispositif tente de s'adapter aux besoins des enfants qui semblent de plus en plus en demande d'un accueil de jour. En effet, les jeunes sont de plus en plus nombreux à solliciter des services en début de soirée et en matinée. Nous constatons néanmoins qu'il y a de plus en plus de venues sur la mise à l'abri de la part de l'ensemble des mineurs repérés même s'ils ne restent pas la nuit. La mise à l'abri est un bon outil d'accroche, très complémentaire à la rue et qui favorise largement l'individualisation de l'accompagnement.

UN NOUVEL OUTIL D'ALLER-VERS

NOTRE VAN MULTIFONCTION

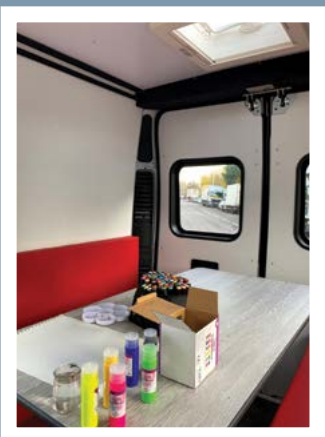
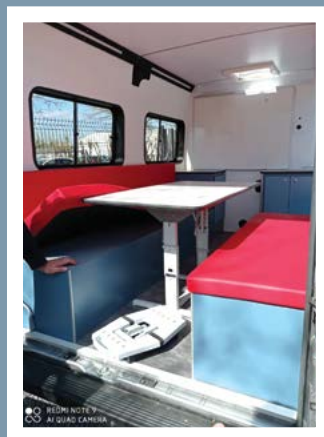
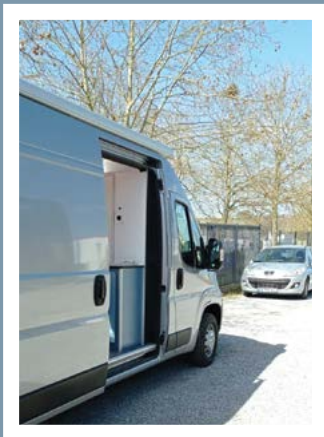
Hors la rue s'est dotée d'un van en 2021 grâce aux financements du département de Paris et de la Seine-Saint-Denis. Le van propose un espace intermédiaire entre la rue et le droit commun, faisant fonction de sas et facilitant l'émergence des premières demandes. La mobilisation d'un véhicule complémentaire à l'action de rue et « d'aller-vers » renforce l'identification de l'équipe.

Sur le terrain, le VROUM (Véhicule de Rue OUvert aux Mineurs) a tout de suite démontré son intérêt opérationnel. Il a trouvé son public ! En effet, d'une part, un grand nombre de jeunes ont été assez impressionnés et intrigués par sa grande taille et la diversité de ses aménagements, qui ont suscité leur curiosité. Son aspect visuel peu commun nous permet d'être tout de suite identifiés lorsque nous nous rendons sur un lieu d'activité ou un lieu de vie. Il est même arrivé plusieurs fois que des jeunes, nous voyant arriver sur leur lieu de mendicité, prennent spontanément une pause et nous suivent pour nous retrouver directement à l'endroit où nous nous étions garés. Le van a donc tout de suite représenté un point de repère et un espace de projection, propice à l'émergence de désirs d'activités et de créations.

D'autre part, par son aménagement intérieur, le van s'est révélé être un espace protecteur pour les jeunes. Il représente une petite "bulle" qui sépare réellement de l'extérieur, un espace maîtrisé, intime et stable, où l'on peut faire une pause et penser à autre chose. À plusieurs reprises, il a aussi pu être un abri face au déchaînement des éléments, permettant de se protéger de la pluie ou de la grêle, mais aussi du froid, grâce au chauffage. Les jeunes se sont également saisis de l'imperméabilité aux bruits de l'extérieur, ce vacarme caractéristique des zones de trafic routier chaotique où ils mendent : ils ont souvent profité des pauses dans le van pour écouter de la musique, repeuplant le silence inhabituel que cet espace fait naître.

Point de repère et d'ancrage, lieu de pause et d'aller-vers, le van a alors été beaucoup utilisé pour faire des activités éducatives et pédagogiques. Particulièrement dans le contexte des restrictions sanitaires : il a très souvent constitué le seul espace d'activités qui soit ouvert aux jeunes, accessible sans pass sanitaire. Il a également été une alternative au centre d'appui aux maraudes (CAJAM) pour les jeunes ne pouvant pas s'y rendre à cause de leur activité intensive ou de leur éloignement géographique.

Ainsi, nous y avons animé un grand nombre d'ateliers : Français Langue Étrangère, mathématiques, jeux de société, arts plastiques, découverte et expression musicale, goûter, pique-nique, ou encore le visionnage d'un film. Plusieurs tournées ont notamment été faites en présence des deux art-thérapeutes qui ont travaillé dans l'équipe cette année, qui ont pu proposer beaucoup de supports de création et d'échange aux jeunes, comme elles le développent dans leur partie du rapport d'acti-



tivité. Toutes ces activités ont été facilitées par les nombreux rangements dont dispose le véhicule, qui ont permis de transporter beaucoup de matériel : des jeux de société, de la peinture... jusqu'à des instruments de musique ou un ordinateur.

Le véhicule a surtout été utilisé lors de tournées auprès de jeunes roms roumains en situation de mendicité dans le département de la Seine-Saint-Denis, mais aussi à proximité des bidonvilles où ils vivaient. Les ateliers que nous avons organisés dans le van se sont le plus souvent faits avec des petits groupes de jeunes, entre deux et six. Mais il est également arrivé qu'on l'on n'y accueille qu'un ou une jeune, ce qui nous a permis de faire des entretiens individuelles. À ce titre, le van a été utilisé à plusieurs reprises par la psychologue de l'équipe pour faire des entretiens, notamment avec des adolescentes en situation d'habitat précaire originaires de la ville de Țândărei. Ces espaces de parole ont été aménagés soit dans la partie collective à l'arrière, soit dans l'habitacle des passagers à l'avant, qui est isolé phoniquement, ce qui permet de mener ces entretiens en même temps qu'une activité en groupe, sans compromettre leur confidentialité.

L'utilisation du van s'est toutefois heurtée à un certain nombre de difficultés. D'une part, bien qu'il permette un temps de pause, il ne permet évidemment pas une séparation totale vis-à-vis du lieu d'activité, contrairement au CAJAM. Ainsi, nous avons pu observer que plusieurs jeunes pouvaient exprimer une certaine pression à devoir retourner travailler : questions répétées à propos de l'heure, regards fréquents vers l'extérieur à travers les fenêtres, réticence à participer pleinement à l'atelier proposé. Cependant, certains jeunes ont pu se différencier de leur groupe et exprimer l'envie de rester le plus longtemps possible. D'autre part, lorsque nous sommes intervenus sur les bidonvilles, nous avons été confrontés au problème inverse : nous avons pu être débordés par l'enthousiasme des très nombreux enfants du platz attirés par le van, et nous avons dû plusieurs fois restreindre l'atelier à l'intérieur à un petit groupe, tandis que la majorité des jeunes participaient à une activité à l'extérieur. Cette adaptation a été rendue nécessaire par la relative exigüité de l'espace intérieur, qui rend impossible d'accueillir un trop grand groupe. Enfin, une difficulté conséquente a trait à la taille importante du véhicule, qui le rend difficile à manœuvrer et surtout à garer. Cela a notamment empêché son utilisation dans d'autres lieux de tournées localisés dans des zones de trafic routier et de passage très dense.

Néanmoins, au-delà de ces difficultés, le van est aujourd'hui utilisé de manière hebdomadaire sur les tournées avec les jeunes en situation d'habitat précaire. Il est bien identifié et les enfants se le sont bien approprié. **Cet outil représente une façon très intéressante de concilier une action d'aller-vers et une invitation dans un espace sécurisé et sécurisant.**

JOURNÉE D'ÉTUDE D'HORS LA RUE :

LIBRE ADHÉSION ET CONTRAINTE : QUEL ACCOMPAGNEMENT PROPOSER AUX MINEURS EN DANGER NON DEMANDEURS DE PROTECTION ? CONSTATS ET REGARDS CROISÉS

Hors la rue a organisé, le 25 juin 2021, une journée d'étude sur la protection des mineurs en situation de danger mais non demandeurs de prise en charge. Ce colloque a permis à plusieurs professionnels des sciences humaines et médicales de France, de Suède, d'Italie et de Belgique de partager leur expérience auprès de ces mineurs.



Pourquoi un colloque sur ce thème ?

Depuis plusieurs années, notre association observe l'inadéquation de certaines structures de la protection de l'enfance pour des mineurs en danger et présumés victimes de traite des êtres humains ou à risque de l'être et qui n'adhèrent pas de manière constante à la prise en charge qui leur est proposée.

Dans ce contexte, régulièrement, notre équipe est ainsi traversée par de multiples questionnements : comment rechercher l'accord des jeunes en situation de danger que nous accompagnons ? Quels points d'accroche utiliser face à des jeunes qui multiplient les fugues, refusent de se soigner ou les propositions éducatives que nous leur faisons ? Comment identifier des leviers thérapeutiques pouvant être des pivots pour cheminer avec les jeunes vers un mieux-être ? Comment trouver des

voies autres que celles de la pénalisation et de l'enfermement pour susciter leur adhésion à une protection ?

Ce colloque visait donc à amorcer ces problématiques et à dresser des hypothèses de réponses grâce, notamment, au partage d'expérience et des pratiques de professionnels issus de disciplines et de pays divers.

Programme de la journée : constats de terrain et partage de pratiques innovantes

Après des propos introductifs permettant d'adopter un regard clinique sur les jeunes et leur refus apparent de protection, puis sociologique pour identifier les facteurs d'exploitation, la matinée a ensuite mis en lumière le parcours de deux jeunes filles accompagnées par Hors la rue. Ces situations ont permis de rendre compte de leur histoire, d'aborder les notions d'emprise et de trauma comme obstacles à leur adhésion, mais aussi de réfléchir à l'articulation du travail en partenariat ainsi qu'à la nécessité d'innover en termes de dispositifs et de structures adaptés.

L'après-midi fut l'occasion pour différents professionnels agissant auprès de mineurs en situation de danger et/ou victime de la traite des êtres humains, venus de Suède, de Belgique et d'Italie, de partager leurs pratiques professionnelles et de présenter d'autres conceptions de la protection de l'enfance. Aussi des retours d'expériences positives menées en France ont été présentés, permettant ainsi d'amorcer une réflexion collective sur des possibilités d'action.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des intervenants pour le temps et l'investissement qu'ils nous ont consacrés.

Sensibiliser, renforcer les connaissances des professionnels

Si cette journée a permis de contribuer au renforcement des connaissances des professionnels sur les publics concernés et leur(s) problématique(s) (exploitation, emprise, errance, addictions...), elle a également été l'occasion de partager des analyses et des pistes de réflexion pour faire face aux difficultés rencontrées et de proposer des réponses éducatives adaptées en s'inspirant d'autres modèles européens, mais aussi français.

Malgré la situation sanitaire et les jauges en vigueur, quelque deux cents personnes ont pu suivre cette journée qui s'est organisée en présentiel et par visioconférence. Parmi les participants, différentes personnalités du Ministère de la Justice, de la Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), de la Mairie de Paris, du Défenseur des droits, des professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et de diverses professions : travailleurs sociaux, avocats, médecins, policiers, psychologues, sociologues.

Les vidéos des interventions ainsi que les actes de la journée d'étude sont disponibles sur le site Internet d'Hors la rue (www.horslarue.org) ainsi que sur notre chaîne YouTube (Hors la rue - YouTube).

PROGRAMME

9H Café d'accueil des participants.

9H30 « J'arrête de prêter le volant de ma vie ».

Paroles de jeunes accompagnées par Hors la rue.

9H45 Ouverture et mot d'accueil.

Estelle Denize, présidente d'Hors la rue, et Daniel Derivovs, professeur de psychologie clinique et psychopathologie, Grand témoin de la journée.

10H00 Traite des mineurs : nouvelles données en France et en Europe.

Olivier Peyroux, sociologue, formateur, expert en migration et traite des êtres humains (TEH).

PREMIÈRE PARTIE. 10H40 - 13H

CONSTATS DE TERRAIN : ÉCHANGES ENTRE PROFESSIONNELS À PARTIR DE DEUX SITUATIONS DE MINEURES EN DANGER

Moderateur : Guillaume Lardanchet, chargé d'études à l'association Trajectoires.

10H40 1. Trauma, emprise, exploitation, comment trouver sa place ?

L'accompagnement d'une mineure victime de traite à travers l'histoire de Mila

Intervenants :

- > Hadrien Bourbon-Asso, éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), Service Éducatif au Centre de Jeunes Détenus (SECJD) - Fleury-Mérogis.
- > Kebira Charpentier, assistante socio-éducative, Aide Sociale à l'Enfance (ASE) - Paris.
- > Julie Jardin, chargée de mission lutte contre la TEH, Hors la rue.
- > Christine Zimamou-Prigent, psychologue de la PJJ, SECJD - Fleury-Mérogis.

11H30 Pause.

11H50 2. Soigner ou soi nié ?

La question du soin à travers l'histoire de Charlotte

Intervenants :

- > Hortense BRET-BÉZIAT, psychologue, Hors la rue.
- > Moustapha EZZIADI, responsable adjoint de l'équipe éducative, Hors la rue.
- > Marina LAVIGNE, médecin généraliste et bénévole à Hors la rue.
- > Jérôme SEVRIN, éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse - Arras.

12H45 Le parcours de prise en charge d'un mineur en danger : quels intervenants ? Comment articuler leurs rôles ?

Florence Lardet, substitut du procureur, adjointe au Chef de section, Parquet des mineurs de Paris.

13H Pause déjeuner.

SECONDE PARTIE. 14H20 - 17H30

PRATIQUES INNOVANTES FRANÇAISES ET EUROPÉENNES EN MATIÈRE DE PROTECTION

Moderatrice : Aurélie de GOROSTARZU, directrice d'Hors la rue.

14H30 Expériences européennes

Belgique. Présentation d'un centre d'accueil pour mineurs présumés victimes de la traite des êtres humains.

Thomas Colin, coordinateur et Sandrine François, criminologue à l'association Espéranto.

Italie. Accompagnement des mineurs victimes de traite : présentation du projet innovant N.A.Ve.

Francesca Sguotti, psychologue clinicienne, association Equality Cooperativa Sociale.

Suède. Boys on the move : prise en charge et système de la protection de l'enfance suédois.

Maria Von Bredow, analyst senior au Conseil national suédois pour la prévention du crime.

16H15 Pause.

16H30 Expériences Françaises

État des lieux des dispositifs de protection existants pour les mineurs en situation de danger et présentation du centre sécurisé et sécurisant de l'association Koutcha.

Yann Le Bris, directeur de Koutcha.

Retour d'expérience sur la prise en charge de mineurs non accompagnés dans un Établissement de Placement Éducatif PJJ (EPE) en Essonne.

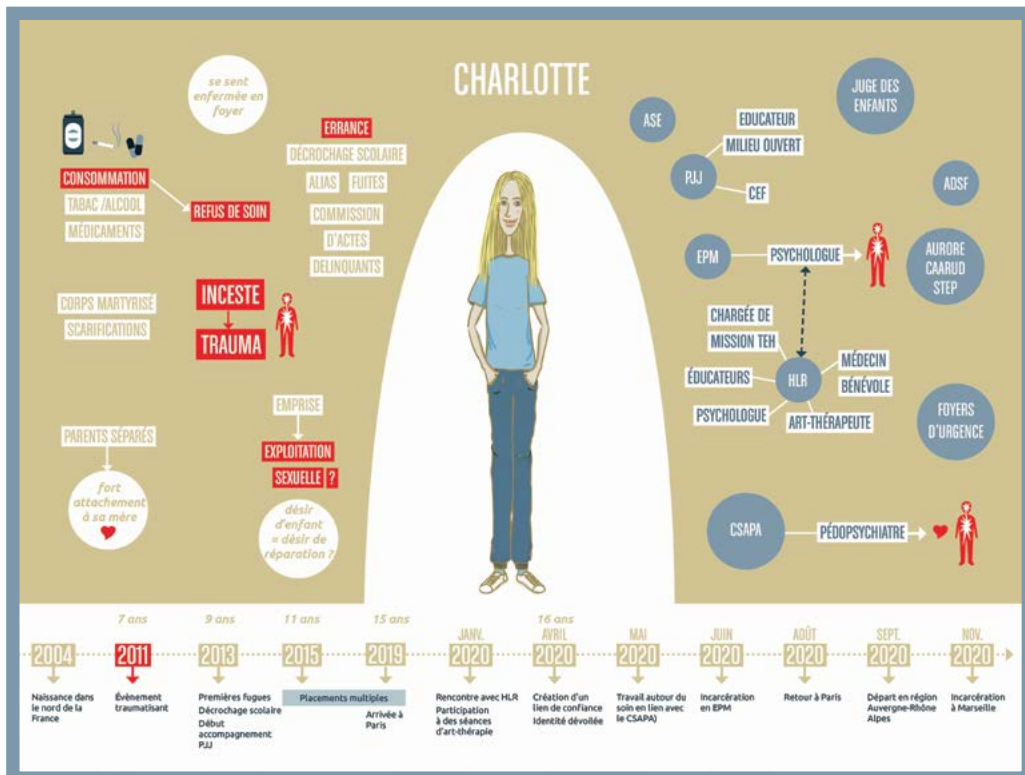
Yvon Rontard, directeur de l'EPE.

17H30 - 17H45 Conclusion et mot de fermeture.

Daniel Derivovs et Aurélie de Gorostarzu.

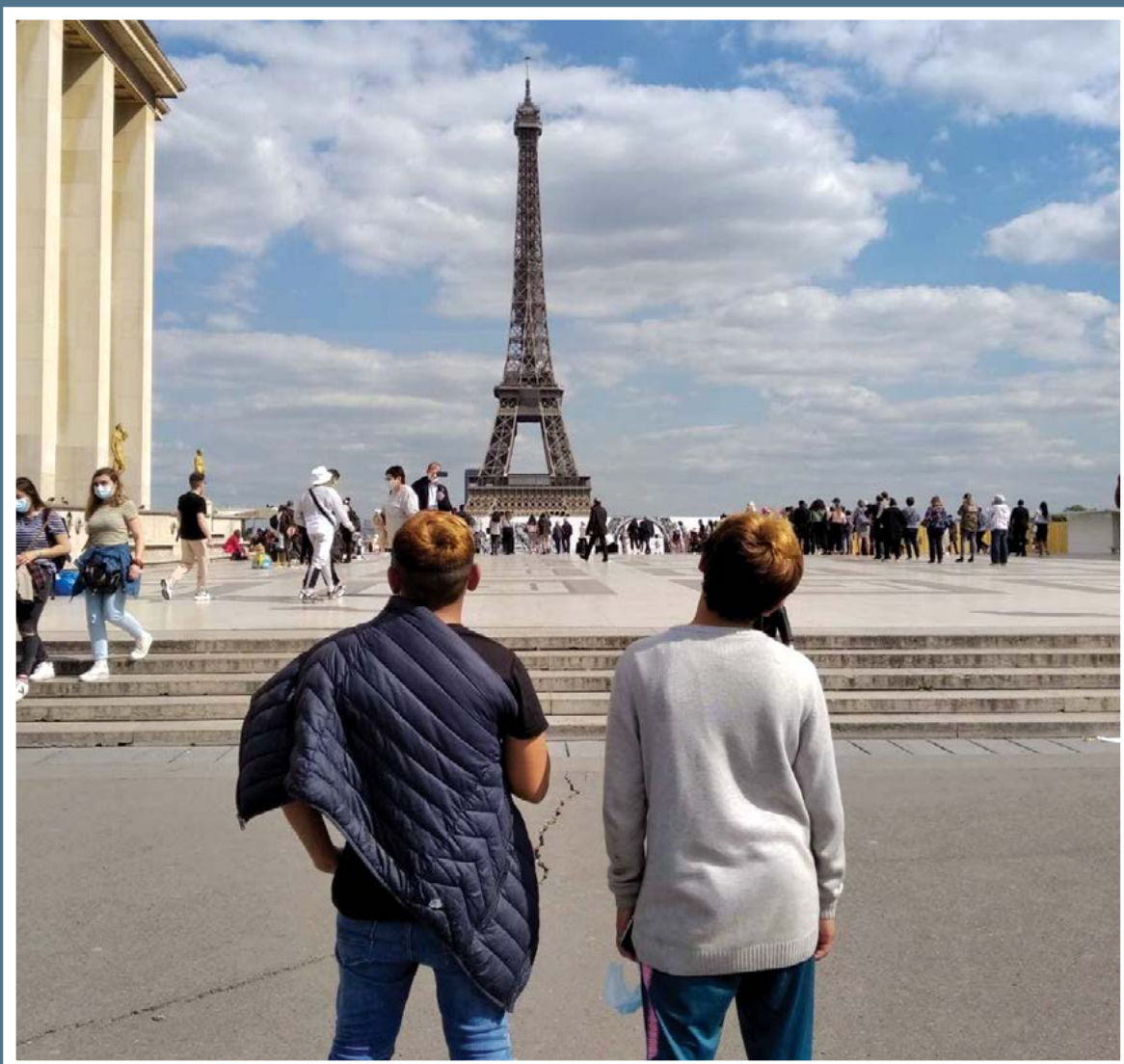
Ci-dessus, le programme du séminaire.

Ci-dessous, l'infographie illustrant une étude de cas.



PARTIE 3.

LES ACTIVITÉS



CRISE SANITAIRE

LES CONSÉQUENCES SUR LES ACCOMPAGNEMENTS

La situation de crise sanitaire qui a perduré tout au long de l'année a profondément touché l'ensemble de nos publics, en aggravant leur marginalisation et leur éloignement des structures de droit commun.



En effet, l'un des points communs à l'ensemble des jeunes accompagnés est qu'ils sont tous, dans leur grande majorité, très peu conscients de leurs besoins en termes de santé et qu'ils sont donc déjà, de fait, très éloignés de tous les dispositifs médicaux existants, ce même lorsqu'ils souffrent de maux graves et/ou chroniques.

Dans ce contexte, la prise de conscience relative à la gravité du Covid a été, parmi les adolescents

accompagnés, extrêmement réduite et il n'a donc pas été possible de les amener à s'en protéger en se vaccinant. Il a par ailleurs été constaté par de nombreux experts que la carte des plus faibles vaccinations recoupe, de manière générale, celle de la pauvreté et d'un accès limité aux services publics.

Cela a eu, entre autres, pour conséquence que les jeunes accompagnés n'ont pu avoir accès, pendant la majeure partie de l'année, aux structures soumises à l'obligation du pass sanitaire/vaccinal, à savoir les cafés, les restaurants, les cinémas, les musées, les lieux de pratique sportive, limitant drastiquement nos capacités d'accompagnement auprès d'eux. En effet, ces lieux tiers, d'ordinaire facilement accessibles, constituent des supports indispensables à toute action d'aller-vers ciblant des adolescents en errance, en ce qu'ils facilitent le tissage de liens avec les groupes de jeunes et offrent des espaces-temps de répit par rapport à un quotidien précaire et tourné vers la survie. En effet, ces temps de pause éducatifs animés sur ces lieux-support permettent à la fois de soustraire le jeune à son activité/errance pendant quelques heures, de s'évader un peu, mais aussi de créer les conditions d'une accroche éducative favorisant l'émergence de demandes et, in fine, la mise en place d'un accompagnement individualisé.

Cette réalité nous a amené à développer des propositions éducatives alternatives et de proximité permettant à la fois de continuer à interagir avec les jeunes dans le cadre d'activités ciblées et de respecter les consignes sanitaires, à commencer par le respect des gestes barrières. La majorité des activités ont ainsi été proposées en extérieur, en plein air ou en petit collectif dans notre van, le centre d'appui aux maraudes étant essentiellement dédié aux accueils individualisés.

LA SANTÉ DES MINEURS ÉTRANGERS EN DANGER, TOUS CONCERNÉS !



Dans la continuité des années précédentes, Hors la rue a poursuivi lors des maraudes l'objectif qu'elle s'était fixé concernant la santé : réduire les résistances aux soins, améliorer la prévention et la réduction des risques et veiller à l'accès aux soins des mineurs qu'elle rencontre. Pour cela, plusieurs actions ont été menées.

Accompagner les jeunes pour accéder aux soins

Suite à des discussions informelles ou entretiens abordant les questions liées à la santé, les jeunes ont pu exprimer des demandes. Ayant des difficultés à se projeter à moyen ou long terme, certains ont souvent exprimé une demande immédiate de soins, liée à un état de santé dégradé et douloureux. De plus, l'attente liée à une prise de rendez-vous n'est souvent pas comprise ou décourage le jeune pour accéder aux soins. En fonction de l'état global des jeunes, de son adhésion et des repré-

sentations qu'il peut avoir des structures de soins, un accompagnement adapté et individualisé leur a été proposé. Celui-ci, propice à l'approfondissement de la relation éducative, a aussi pour objectif l'inscription du jeune dans un parcours de santé à plus long terme.

- Il y a eu **277 discussions informelles** où les jeunes ont pu aborder les questions de santé.
- Il y a eu **92 orientations** faites vers les structures de santé et **54 accompagnements** (PASS bucco-dentaire, Protection Maternelle et Infantile, Hôpital Robert-Debré, Hôpital Delafontaine, Centre Municipal de Santé...).

FOCUS

L'accès aux soins auprès des jeunes en errance aggravée, sur le secteur Quatre Chemins (Seine-Saint-Denis)

Les jeunes que nous rencontrons au carrefour Quatre Chemins présentent des signes visibles de mauvaise santé : un corps amaigri, des marques de fatigues, des problèmes dentaires et dermatologiques et des blessures multiples. Parfois, on les voit avec un membre plâtré, suite à une bagarre dans la rue, nous disent-ils. De plus, nous voyons souvent leur état de santé se dégrader au fil des rencontres.

Les jeunes nous expliquent qu'ils sont exposés à la violence quotidiennement et évoquent des altercations avec d'autres personnes du quartier, parfois avec armes blanches.

Quand nous leur demandons s'ils veulent voir un médecin ou se rendre à la PASS (permanence d'accès aux soins) pour se soigner, ils répondent souvent par l'affirmative et prennent les informations que nous leur remettons. Cependant, quand nous les recroisons ensuite, ils nous disent qu'ils n'y sont pas allés et nous expliquent qu'ils doivent « *travailler pour gagner de l'argent pour manger* ».

Ce n'est que de rares fois, quand la demande devient pressée par une douleur plus intense que d'habitude que certains jeunes verbalisent eux-mêmes leur demande de consultation en urgence.

Créer des espaces pour parler prévention

Tout au long de l'année, différentes équipes de tournées ont pu informer et essayer de susciter le doute, d'amener des questionnements quant aux pratiques chez les jeunes et ce, sur différentes thématiques liées à la santé (les maladies sexuellement transmissibles, les consommations de tabac et de drogues, la vie affective et sexuelle, etc.). Ces temps collectifs ont ainsi facilité la parole et ont permis de développer les capacités des jeunes à mobiliser des ressources. Continuer de créer des espaces permettant d'aborder ces sujets semble essentiel pour approfondir le travail de prévention développé cette année.

- **40 interventions de rue** par des professionnels de santé (équipe mobile EGO d'Aurore, médecin bénévole, ADSF).
- **61 ateliers de sensibilisation collective** mis en place.
- **412 participations** aux ateliers de sensibilisation collective.

FOCUS

Les ateliers santé mis en place auprès des jeunes en situation de travail quotidien, en Seine-Saint-Denis.

Les jeunes ayant du mal à s'investir durablement dans une activité cadrée, du fait de la pression de leur travail lorsque nous les voyons en mendicité, ou du fait de difficultés de concentration lorsque nous les rencontrons dans d'autres contextes, la sensibilisation à la santé a la plupart du temps été abordée à travers des activités ludiques. Nous avons utilisé le jeu, le sport, le partage d'un moment agréable, comme porte d'entrée pour aborder des sujets relatifs à la santé physique et psychique. Cela a constitué une difficulté, ces sujets n'ayant souvent pu être abordés que brièvement et de façon parfois laborieuse face à l'agitation des jeunes. Cependant, cela semble tout de même avoir porté ses fruits sur le long terme, puisque tout au long de l'année, des questionnements et des demandes ont émergé chez les jeunes, dans la lignée des questions abordées en atelier.

Par exemple, nous avons partagé un grand nombre de repas avec les jeunes, sous de nombreuses formes. À chaque fois, nous avons mis la santé diététique et l'hygiène corporelle au centre de l'activité, en abordant l'importance de manger équilibré, de s'hydrater, en questionnant les jeunes sur leurs habitudes alimentaires et leur santé bucco-dentaire, et en les incitant à bien se laver les mains.

Les jeunes se sont bien saisis du lien que nous avons établi entre le temps du repas et la santé, puisqu'à de nombreuses reprises, ils et elles l'ont utilisé pour nous faire des demandes de soins, notamment d'accompagnement chez le dentiste ou chez un médecin généraliste.

Développer des connaissances par l'expérimentation

Lors de cette année, nous avons pu mettre en place une journée de découverte et d'expérimentation des outils pédagogiques de prévention afin de les adapter aux contextes de chaque tournée, et aux besoins en santé de chaque public. Se familiariser avec ces outils a permis à chaque membre de se sentir davantage légitime par rapport aux questions liées à la santé et au bien-être des jeunes ! D'autres formations, animées par des intervenants extérieurs tels que la MMPCR et l'INJEP ou des centres de formation ont aussi été des moments forts auxquels certains membres de l'équipe ont pu participer. Les thèmes évoqués portaient sur les conduites à risques et la question de l'agressivité dans la relation éducative.

Perspectives

L'association souhaite, en 2022, développer le projet santé de manière globale tout en l'articulant avec les autres missions développées au sein d'Hors la rue. Pour cela, les différentes étapes seront de repenser le cadre logique de ce projet en y intégrant l'art-thérapie, la santé mentale et le plaidoyer ; de répondre à des appels à projet permettant le renforcement de la prévention clinique ; de rendre accessible l'outil "parlons grossesse" auprès des partenaires. Il sera aussi question de renforcer les ressources humaines avec l'arrivée d'une médiatrice en santé au sein de l'équipe. Ses missions seront de continuer les activités déjà existantes telles que la mise en place d'actions collectives et individuelles de promotion de la santé et le travail en partenariat.

L'ART-THÉRAPIE POUR FAVORISER L'INDIVIDUALISATION ET LA RECONSTRUCTION IDENTITAIRE

En 2021, les séances d'art-thérapie se sont déroulées majoritairement en rue pour permettre à davantage de jeunes d'en bénéficier et maintenir ainsi un suivi plus régulier.



Des séances d'art-thérapie dans un van aménagé

Cette année, l'acquisition d'un van aménagé nous a permis de renforcer notre action d'aller-vers, notamment en proposant des séances d'art-thérapie sur les lieux de vie ou d'activités de mineurs en situation de grande précarité que nous accompagnons depuis plusieurs années déjà. Cette unité mobile offre ainsi un espace contenant et confidentiel où les jeunes se sentent en sécurité. Nous pouvons ainsi les accueillir pour des suivis individualisés ou pour mener des activités collectives. Le van s'est révélé être un formidable outil d'accroche, qui a très vite suscité beaucoup d'engouement et d'attrait auprès des petits comme des adolescents. Le van est bien identifié et certains jeunes viennent à notre rencontre dès qu'ils nous voient arriver. Pour répondre à la demande du plus grand nombre et proposer des interventions de qualité, les jeunes ont été répartis en petits groupes pour que chacun puisse bénéficier d'attention et être guidé si besoin.

Des enfants de 7 ans à 13 ans ont participé à des ateliers de peinture et de tampons. Ces jeunes parfois peu stimulés et ayant peu d'opportunités d'expression dans leur quotidien sont vite débordés émotionnellement par les possibilités qu'offrent les ateliers. En petits groupes, ils peuvent avoir un temps qui leur est dédié, trouver une place et une écoute au sein du groupe. Ils peuvent alors explorer librement les techniques proposées sans avoir peur du regard des autres, se concentrer sur quelque chose qui leur plaît et laisser libre cours à leur créativité.

Des jeunes filles ont également participé à une activité de fabrication de carnets qu'elles ont investie avec grand plaisir. Ce moment, entre elles et pour elles, s'est révélé très positif, leur offrant ainsi un temps de pause pour se concentrer sur elles-mêmes et s'éloigner temporairement de leurs tâches et contraintes quotidiennes. Elles nous laissent apercevoir une certaine fragilité et un besoin d'être encou-

ragées et soutenues dans leurs choix et actions. Ces ateliers ont ouvert des perspectives intéressantes sur la nécessité de revaloriser ces jeunes filles qui ont peu de place et d'espace d'expression dans leur quotidien ou au sein même de leur famille et nous donnent l'envie d'entreprendre un travail plus approfondi avec elles.

Des suivis individualisés auprès de jeunes filles en errance aggravée, débutés en janvier 2020, se sont poursuivis. Ces jeunes filles aux parcours complexes et tourmentés, sont souvent très mal en point lorsque nous les rencontrons. Bien qu'elles dressent des barrières pour éviter les sujets trop sensibles, les séances d'art-thérapie leur offrent une respiration. Par le biais de l'aquarelle ou de la calligraphie, elles s'octroient un moment de détente durant lequel elles peuvent se recentrer sur elles-mêmes et oublier l'espace d'un instant la violence de leur quotidien. L'attrait et le bien-être procurés par l'art-thérapie facilitent alors la verbalisation de leur vécu ou de leurs envies. Le suivi avec ces jeunes filles reste en pointillé car elles sont difficiles d'accès mais le lien existe bel et bien et nous donne la possibilité de les soutenir ponctuellement quand elles nous en font la demande.

Une formation à la pratique artistique adaptée délivrée par l'art-thérapeute a été proposée à l'équipe éducative

Par le biais de cette formation, l'art-thérapeute a transmis des outils pratiques aux membres de l'équipe afin de leur permettre de proposer une activité artistique adaptée aux jeunes rencontrés, quelles que soient leurs compétences artistiques, difficultés physiques, psychiques ou sociales, dans une visée de bien-être et d'épanouissement.

Cette méthode utilise certains outils de l'art-thérapie mais ne poursuit pas un objectif thérapeutique,

cependant elle permet d'orienter l'activité artistique vers le bien-être pour soutenir un accompagnement éducatif et psychologique tout en s'assurant que cette activité soit adaptée et sécurisante pour un public en difficulté.

L'apprentissage de techniques simples et faciles à mettre en œuvre telles que la couleur, l'empreinte, la gestique et l'exploitation de procédés déclencheurs ont permis à l'équipe de s'approprier ces outils et de se questionner sur les différentes manières de les exploiter.



À l'issue de cette formation, deux projets ont émergé des réflexions de l'équipe. Le premier projet, sur le thème de la cartographie, a été pensé afin de permettre à un public de jeunes maghrébins de 15 à 17 ans, en errance aggravée, de mettre en forme leur parcours migratoire sous forme de cartes géographiques qu'ils pourraient illustrer eux-mêmes et personnaliser.

Le second projet, sur les émotions, est destiné à un public de préadolescents que nous accompagnons depuis plusieurs années. Ces jeunes en activité intensive et non-scolarisés ont beaucoup de difficultés à identifier leurs émotions et à les exprimer. Initié en fin d'année, le projet laisse entrevoir de belles perspectives.

CHIFFRES CLÉS

82 PARTICIPATIONS SUR **15** SÉANCES D'ART-THÉRAPIE

41 JEUNES DIFFÉRENTS DONT **36** JEUNES ROUMAINS EN SITUATION DE MENDICITÉ ET **5** JEUNES FILLES EN ERRANCE

L'ACTIVITÉ ART-THÉRAPIE N'A PU ÊTRE PROPOSÉE PENDANT 7 MOIS DE L'ANNÉE DU FAIT DU CONGÉ MATERNITÉ DE NOTRE ART-THÉRAPEUTE.

APPROCHE DE LA SANTÉ PSYCHIQUE À HORS LA RUE FACE À LA DÉSUBJECTIVATION, QUELS OUTILS POUR (RE)DEVENIR SUJET ?

« *La possibilité de se construire comme individu, comme être singulier capable de Formuler ses choix et donc de résister aux logiques dominantes, qu'elles soient économiques, communautaires, technologiques ou autres [...]. C'est d'abord la possibilité de se constituer soi-même comme principe de sens, de se poser en être libre et de produire sa propre trajectoire.* »

Définition de la subjectivation, selon Michel Wieviorka, *La violence*, Paris, Balland, 2004, p. 286.

Les enfants et adolescents qu'Hors la rue repère et accompagne ont des parcours de vie marqués par des carences affectives, des traumatismes relationnels précoces, des environnements défailants ainsi que des parcours migratoires complexes et traumatiques. De plus, le passage de l'adolescence, venant fragiliser leur fonctionnement psychique, peut avoir un effet désorganisateur amenant une augmentation des agirs violents, prises de toxiques, mises en danger et conduites d'errance. D'autre part, la majorité des dispositifs de soins actuels partent souvent du postulat qu'il y a besoin d'une demande de soins exprimée par le sujet pour proposer un accompagnement psychothérapeutique. Pourtant, formuler une demande implique des processus psychiques qui font défaut à ces enfants et adolescents.

De ce fait, Hors la rue tente d'instaurer des espaces individuels mais aussi groupaux permettant à ces jeunes d'expérimenter un lien suffisamment stable et fiable pour permettre l'émergence d'une demande à l'autre. L'accompagnement psychologique mis en place à Hors la rue pourrait alors se caractériser à travers le terme de prévention clinique, qui est l'idée de mettre en avant une écoute spécialisée, qui n'est pas que de la prévention (aller-vers, sensibilisation et orientation), ni que de la clinique (thérapie au long cours), mais bien un entre-deux. Il n'y a pas de psychothérapies mises en place, mais cela n'empêchera pas qu'une relation thérapeutique (qui fait du bien, animée par un aspect transférentiel) s'instaure et se maintienne.

En effet, en complémentarité du travail éducatif, différents projets tels que l'art-thérapie, la santé, la mission de lutte contre la traite des êtres humains, la compréhension des vécus psychiques des jeunes et de ses effets sont essentiels, et ce pour plusieurs raisons :

La compréhension de la dimension psychique des problématiques des jeunes est nécessaire pour la lecture de leurs situations globales

La constitution du fonctionnement psychique de ces jeunes est impactée par ce qu'ils ont vécu. Leur structuration, encore en construction, est marquée par de nombreuses souffrances, qu'elles soient physiques, sociales, psychiques, engendrant chez eux la mise en place de stratégies de survie. Celles-ci,



visibles par des signes qu'ils soient verbaux, non verbaux, comportementaux, amènent chez eux des manières singulières de communiquer, d'être en lien. C'est dans ce cadre relationnel s'instituant au fur et à mesure des rencontres, que viennent alors se loger les cassures, les résistances, les processus psychiques liés aux événements traumatiques passés et présents. En parallèle d'un cadre répondant à l'urgence, la démarche d'aller-vers, de porter une demande, de créer une alliance se veut signifier dans la relation, l'institution de conditions favorables permettant aux jeunes de se dire (à nouveau) sujet et donc de pouvoir porter une demande. Cette écoute, qui joint le manifeste mais aussi les sous-entendus que nous laisse apercevoir le jeune, engendre la nécessité de la part des professionnels d'avoir une fonction de contenance en vue d'accueillir et de transformer ces stratégies de survie. Ainsi, la mise en place de dispositifs sur mesure, usant de l'informel, donne une possibilité de savoir ce qui se joue pour le jeune dans ce cadre relationnel, tout en essayant de transformer les répétitions vers un processus de symbolisation, c'est-à-dire ce qui peut faire sens.

Ainsi, « *ce qui soigne, n'est pas tant de décharger par la parole, ni de voir les fantasmes dévoilés et rendus conscients, ce qui soigne est l'expérience selon laquelle la vie émotionnelle troublée, perturbée, douloureuse, trouve un espace dans lequel elle puisse être reçue et contenue*¹ ». L'équipe pluridisciplinaire, par cette contenance, c'est-à-dire la compréhension de ce qui fait souffrance, se trouve alors être le réceptacle de ce qui est déposé par le jeune, tel que les conflits, les angoisses et la douleur qui en découle. Celle-ci n'est d'ailleurs pas sans conséquence sur l'appareil à penser des professionnels.

Le fonctionnement psychique des jeunes se répercute sur le fonctionnement de l'équipe

Les souffrances que déposent les jeunes dans les relations intersubjectives créent des mouvements, des réactions, et des résonances au sein du fonctionnement de l'équipe. En effet, l'action d'aller-vers les jeunes étrangers en danger va confronter chaque membre de l'équipe à ce qui s'est noué dans le groupe

1. Ciccone, Albert. « Enveloppe psychique et fonction contenante : modèles et pratiques », *Cahiers de psychologie clinique*, vol. 17, n°. 2, 2001, p.82

d'appartenance primaire et/ou dans l'environnement défaillant du jeune. De fait, « *l'incestualité, les violences meurtrières, la vampirisation, l'emprise tyrannique, les abandons et le bannissement vont se répéter, de manière extrêmement serrée, dans les divers lieux d'accueil où se trouve le sujet*² ».

L'aspect psychique de ces effets ouvre ainsi la nécessité d'une compréhension complémentaire de ce qui est en train de se répéter (entre les douleurs psychiques des jeunes contenus par l'équipe et les impacts sur celle-ci à travers son fonctionnement). Pour cela, plusieurs instances de réflexions se sont vues évoluer au sein d'Hors la rue, en instituant davantage des espaces permettant l'identification des homologues fonctionnelles pour prévenir au mieux les risques que l'équipe soit sur le même mode de traitement que les jeunes accompagnés. L'espace des différentes réunions est ainsi pensé pour répondre aux deux logiques : celle de l'urgence, et celle du relationnel, tout en faisant attention à les articuler en vue d'accompagner au mieux les jeunes qu'Hors la rue repère, et à fortiori les professionnels qui les accompagnent.

En conclusion, repérer, accompagner, et orienter les jeunes représente un coût psychique pour les professionnels notamment dans les tâches qu'ils font au quotidien. Comprendre, condition essentielle pour contenir les souffrances vécues par les jeunes, passe aussi par une élaboration continue institutionnelle de ce qui se joue pour eux dans leur rapport aux autres, comme ce qui se joue pour le professionnel dans son rapport aux jeunes. Cela amène aussi à accepter de ne pas savoir, de ne pas maîtriser, de loger en soi l'impact des violences subies tout en prenant le temps de ne pas répéter ce à quoi sont confrontés les jeunes depuis leurs enfance : le rejet et l'abandon. Ouvrir le champ des possibles, se donner le temps de la rêverie, être soutenu dans sa créativité, sont autant de pistes que d'outils qui ouvriront les voies vers la possibilité pour les jeunes de se sentir à nouveau sujet.

2. Pinel, Jean-Pierre. « Chapitre 3. Le traitement institutionnel des pathologies des limites », Jean-Pierre Pinel éd., *Le travail psychanalytique en institution. Manuel de cliniques institutionnelles*. Dunod, 2020, p.72

Bibliographie :

Pinel, Jean-Pierre. « Le traitement institutionnel des incestualités-mafieuses familiales intériorisées chez les adolescents », *Le Divan familial*, vol. 33, no. 2, 2014, pp. 15-34.

Roussillon, René. « Chapitre 7. La fonction médium malléable et les pathologies du narcissisme », Anne Brun éd., *Manuel des médiations thérapeutiques*. Dunod, 2019, pp. 210-224.

Samu Social International, *L'intervention auprès des enfants et jeunes de la rue*, guide méthodologique, 2013.

Vanhalst, Julie. « Du babyfoot aux échecs, apprivoiser le lien », *Adolescence*, vol. 392, no. 2, 2021, pp. 367-378.

PARTIE 4.

LES PUBLICS



ÉTUDE DE CAS

LE PLACEMENT ÉLOIGNÉ D'UNE MINEURE VICTIME DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS DANS UN CENTRE SÉCURISANT ET SÉCURISÉ

Sofia*, jeune fille roumaine, victime de traite des êtres humains et contrainte à commettre des délits a bénéficié l'année dernière d'un placement éloigné dans un centre sécurisé et sécurisant, dédié aux mineurs victimes de traite. Nous revenons sur son parcours, ponctué de nombreux allers- retours.

« *Si vous ne m'envoyez pas loin, ils vont toujours me retrouver* ». C'est avec ces mots que Sofia a formulé à l'équipe d'Hors la rue une demande de placement éloigné, en se présentant spontanément dans les locaux de l'association.

Lorsque Sofia arrive à Hors la rue ce jour-là, elle présente des traces de coups sur son visage. Elle nous fait alors part des violences dont elle a été victime quelques jours auparavant, par un membre de sa famille. Elle nous dit : « *ils m'envoient voler mais moi, c'est fini, je ne veux plus* ». La gravité des violences que Sofia venait de subir a indéniablement précipité la formulation d'une demande de placement. Son éloignement et sa protection consécutive sont aussi le résultat d'un long travail mené en amont par les équipes d'Hors la rue, dès sa rencontre avec la jeune, puis en partenariat avec de multiples professionnels impliqués auprès de cette dernière. Ainsi, divers leviers ont favorisé progressivement son adhésion à l'idée d'un placement éloigné.

Des temps de « rupture » dans le quotidien de Sofia

Hors la rue connaît Sofia depuis de nombreuses années. D'abord rencontrée en rue par notre équipe parmi un groupe de pairs, elle a ensuite bénéficié de diverses activités collectives, organisées dans le cadre des maraudes (activités sportives, culturelles, art-thérapie). Au-delà de ces activités de groupe, les éducateurs ont pu individualiser, petit à petit, la relation avec Sofia dans le cadre de rencontres plus personnelles. C'est au cours de ces moments spécifiques que Sofia, extraite de son groupe d'appartenance, a peu à peu verbalisé le fait d'être contrainte à voler par ses proches et souffrir de cette situation. Son témoignage a alors fait l'objet d'un signalement pour traite des êtres humains auprès des autorités compétentes.

Si ces moments se sont révélés importants dans le cadre de la création et de l'approfondissement du lien avec Sofia, sa participation à plusieurs sorties, en dehors de son contexte habituel de vie, et notamment à un séjour de rupture a certainement été un moteur dans l'affirmation de son choix. Le fait d'être éloignée de son quotidien, d'être au contact d'autres jeunes et d'adultes bienveillants extérieurs à son groupe d'appartenance, de participer à des activités ludiques

adaptées à son âge, lui a aussi permis de vivre pendant quelques jours, une vraie vie d'enfant. Ce séjour a aussi été l'occasion d'aborder avec elle sa perception de la réalité d'une vie en foyer et les possibilités dont elle pouvait se saisir, avec l'aide des professionnels, afin de s'extraire de son quotidien d'exploitation.

Constance de l'accompagnement et diffusion du discours de protection

Bien que les demandes de Sofia pouvaient parfois sembler décousues, voire contradictoires, l'équipe d'Hors la rue s'est montrée constante dans l'accompagnement proposé et a réitéré tout au long des rencontres l'assurance de son soutien à la jeune (écoute bienveillante, prise en compte de sa situation d'exploitation, accompagnement vers la santé, accompagnement vers un juge des enfants). Ainsi, la constance du discours de protection à l'égard de cette mineure avec la répétition des possibles existants pour elle, a pu également être un levier.

Il est important de souligner que ce discours de protection a également été diffusé par d'autres partenaires, dans des contextes bien différents (audiences, déferrement, auditions de police...). La répétition de ce discours, tenu par des adultes différents, et distillé dans des cadres divers est aussi un facteur de verbalisation d'une situation d'exploitation, pouvant faire émerger une demande de protection.

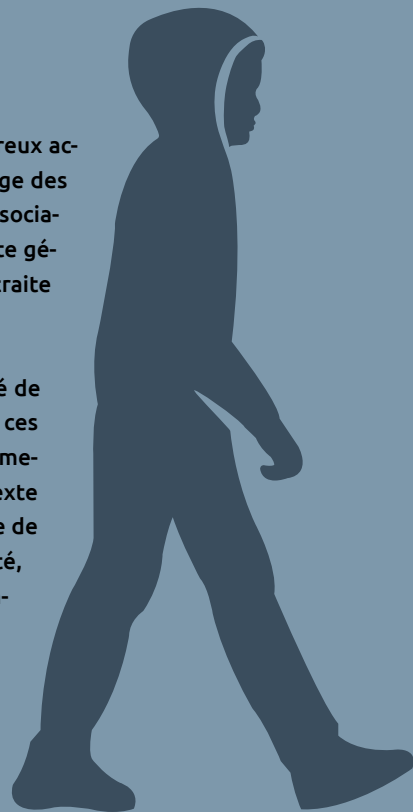
La prise en compte, par les professionnels de la Justice, du statut de victime pour des enfants qui commettent des délits dans le cadre d'une exploitation et le changement de regard porté sur eux, leur permet enfin de se percevoir autrement que comme délinquant et facilite aussi une sortie effective de l'exploitation.

Un travail de partenariat décisif

Le placement de Sofia n'aurait pu être réalisé sans le soutien de nombreux acteurs (Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Juge des enfants, Parquet des mineurs, Brigade de Protection des Mineurs, associations spécialisées dans l'accompagnement des mineurs victimes de traite gégrant des dispositifs adaptés, avocats spécialisés sur la thématique de la traite des mineurs).

S'il est important de préciser que l'ensemble des partenaires a travaillé de façon concertée, en partageant les informations dans un cadre restreint, ces derniers ont également su adapter leurs pratiques à la situation extrêmement particulière de cette jeune. Ainsi, on s'aperçoit que dans le contexte très spécifique du placement de mineurs victimes de traite qui implique de nombreux « allers-retours » (fugues, peur de l'inconnu, conflit de loyauté, emprise...), il est parfois requis de faire un « pas de côté » dans sa pratique professionnelle habituelle et de sortir du cadre, afin de proposer la solution la plus adaptée à la singularité de la situation.

Il semble évident que dans le placement de Sofia, la flexibilité des institutions et des divers acteurs impliqués a concouru à la réussite de cette opération.



Le droit au doute

Malgré la verbalisation de sa situation d'exploitation et la tristesse qu'elle pouvait ressentir, les demandes de Sofia, au cours de ces années d'accompagnement, ont toujours été ambiguës. Il était en effet très difficile pour elle de se projeter dans un autre monde, un « ailleurs », sans ses proches et sa communauté. Ainsi, s'il était évident qu'elle souffrait de la contrainte qu'elle subissait, Sofia pouvait agir de manière ambivalente vis-à-vis d'Hors la rue et des professionnels qu'elle rencontrait : solliciter un placement, se rétracter, fuguer de divers lieux de placement, ne plus adresser la parole à Hors la rue pendant plusieurs semaines, disparaître du territoire parisien, venir sur le Centre d'Appui aux Maraudes, formuler le souhait de participer à des activités...

Le récit de l'accompagnement de Sofia permet de se rappeler à quel point il est important de prendre le temps pour accompagner les enfants présumés victimes de traite, de respecter leur temporalité et parfois leurs doutes. Or, on constate souvent que les temporalités des acteurs impliqués peuvent être différentes, voire s'entrechoquer. Ainsi, la temporalité de l'avocat sera différente de celle de l'éducateur mais aussi de celle du policier, ou du juge. On en oublie presque parfois la temporalité de l'enfant ou de l'adolescent lui-même, à qui l'on demande souvent de ne pas se tromper, d'être constant dans ses choix, d'être en adhésion avec des décisions qu'il ne comprend souvent pas.

Le fait de regarder ces jeunes comme des enfants, les écouter, leur accorder du temps, tout en restant constant dans l'accompagnement proposé leur permet aussi de redevenir acteur de leurs choix.

** les noms et les lieux ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des personnes concernées.*



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous pouvez consulter le guide d'Hors la rue « *Mieux accompagner les mineurs contraints à commettre des délits* », p 64, Chapitre VI, Accompagner un mineur victime de traite dans un lieu sécurisant et sécurisé.

> <https://horslarue.org/2020/11/04/mieux-accompagner-les-mineurs-contraints-a-commettre-des-delits/>

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

DES ENFANTS EN SITUATION DE TRAVAIL QUOTIDIEN

Ces jeunes en activité intensive de mendicité sont des enfants roms roumains originaires de la ville de Tândărei que nous suivons depuis 2020. Ils appartiennent à la même communauté élargie que le principal groupe d'adolescents contraints à la commission de délits que nous accompagnons depuis plusieurs années.



Sur les 60 enfants que nous avons vus en tournée de repérage ou de suivi dans différents lieux de mendicité dans le département de la Seine-Saint-Denis, 40 sont directement affiliés à ce groupe.

Si nous avons proposé des activités éducatives à la majorité d'entre eux, il s'en détache un groupe de 12 jeunes avec qui nous avons mis en place un suivi renforcé. Ces derniers ont entre 7 et 15 ans, et sont majoritairement en mendicité quotidienne dans les rues du 93. Ils opèrent principalement en sortie de grands axes routiers ou dans des zones de fort trafic. Les jeunes pratiquent soit la simple mendicité, soit le lavage de pare-brise.

La grande majorité des jeunes accompagnés vivent en bidonville avec leur famille. Quelques-uns sont hébergés en hôtel social. Leurs conditions de vie sont donc très précaires. Si la mendicité quotidienne constitue une activité de survie économique pour l'ensemble du groupe, elle peut, dans certaines situations, être associée à de l'exploitation de mineurs.

Un suivi éducatif riche et intense

En 2021, ces jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement renforcé avec un accueil hebdomadaire qui leur a été dédié sur notre centre d'accueil de jour d'appui aux maraudeurs, ainsi que 2 à 3 tournées

par semaine, mais aussi un grand nombre d'accompagnements vers des structures de soins. Notre présence régulière auprès de ces jeunes nous a permis d'animer de nombreuses activités et sorties, à visée ludique puis pédagogique : sport, art-thérapie, cuisine, musique, socio-esthétique, sorties culturelles, FLE. Toutes ces activités nous ont servi de portes d'entrée pour évoquer divers sujets relatifs à leur quotidien, leurs besoins, leurs envies et leurs rêves. En particulier, nous avons beaucoup abordé la santé, à travers l'hygiène, l'alimentation, le soin du corps, mais aussi la santé psychique. À ce titre, nous avons mis en place un projet d'art-thérapie centré sur les émotions.

La relation de confiance que nous avons développée avec les enfants a culminé avec l'organisation d'un court séjour de rupture avec six d'entre eux, en juillet 2021. Nous sommes partis deux jours en Normandie. Ce voyage a été une occasion d'éloigner les jeunes de leur quotidien précaire et pollué, de découvrir la mer et la campagne. Nous avons axé ce séjour sur le plaisir de la découverte, en suscitant la curiosité et le dépassement de soi. Cela a constitué un moment privilégié de discussions et d'individualisation, qui a pu faire émerger des prises de conscience et des demandes.



Un nouveau public : les premiers pas vers le droit commun

Dans son histoire, Hors la rue n'est jamais intervenue auprès d'enfants aussi jeunes : sur les 60 jeunes rencontrés en tournée, 34 avaient moins de 13 ans, et sur les 12 enfants avec qui nous avons eu un suivi renforcé, ils étaient 8. Aussi l'équipe a-t-elle dû repenser ses pratiques et les adapter. De fait, ces enfants présentant un grand nombre de carences éducatives et un fort éloignement de toutes les institutions, l'enjeu fondamental a été de les familiariser avec le cadre d'une relation bienveillante et étayante, et de les rapprocher des structures de droit commun. Ainsi, nous avons beaucoup sensibilisé les jeunes aux possibilités de soins, de scolarisation, d'accès à la culture, pouvant les aider à sortir de leur situation précaire. Par ailleurs, l'objectif d'un tel accompagnement est que les enfants ne suivent pas leurs pairs plus âgés dans la commission de délits, à l'arrivée de l'adolescence.



Notre intervention avec les jeunes en situation de travail quotidien engendre un suivi complexe, jalonné de difficultés relatives à leurs carences. La problématique la plus importante a été la communication, car les jeunes parviennent difficilement à s'exprimer personnellement, à mettre des mots sur leurs envies, leurs besoins et leurs émotions. À ce titre, il est également particulièrement ardu d'individualiser, les enfants ayant un rapport au groupe très prononcé, celui-ci étant souvent associé à une certaine méfiance envers les adultes extérieurs à leur environnement. Par ailleurs, notre accompagnement s'est heurté à l'absence ou au manque d'investissement des parents et à une relative difficulté à s'entretenir avec eux.

Le rapport des jeunes à la consommation a également représenté un obstacle de taille à la création d'une relation éducative adaptée (demande systématique d'achat de vêtements, de médicaments, de nourriture...). En effet, nous avons répondu à certaines demandes pour pallier des carences que nous avons observées et aborder des sujets éducatifs. Néanmoins, un tel travail a pu être en tension avec les envies immédiates des jeunes et compromettre les échanges. Les enfants ont exprimé de plus en plus de demandes de dons matériels auxquels nous ne pouvions pas répondre, car elles ne relèvent pas de notre mission éducative.

Enfin, parallèlement, il a été complexe de rapprocher les enfants des différentes institutions du droit commun, en particulier de l'école. Néanmoins, nous avons tout de même réussi à faire accepter les soins de santé à plusieurs jeunes, ce qui s'est traduit par des médiations avec les professionnels de santé. Nous avons effectué 19 accompagnements dans des structures de santé, avec 5 jeunes différents de 9 à 15 ans, pour des soins dentaires, mais aussi des consultations ORL, d'ophtalmologie, ou encore des bilans de santé globaux. Au fil du suivi quasi quotidien, nous avons pu voir émerger des questionnements, des besoins et des souffrances, que nous avons soutenus jusqu'à la verbalisation de demandes. Par exemple, à travers le travail sur l'estime de soi et les émotions que nous avons mis en place par des activités socio-esthétiques avec des jeunes filles, nous avons pu recueillir et encourager leurs demandes naissantes, ce qui a abouti à des prises de rendez-vous. Aujourd'hui, nous observons une vraie évolution dans la relation avec ces enfants. Nous pouvons beaucoup plus facilement individualiser avec eux, discuter de leurs besoins, et nous sentons une prise de conscience sur les possibilités de changement dans leur situation. Ces interventions mettent en lumière l'importance de l'accès à la santé en tant que levier important pour entrer en relation avec les jeunes les plus éloignés du droit commun.



ÉTUDE DE CAS : LA JEUNE CLARA, 9 ANS

Clara est une jeune fille très timide, qui parlait très peu, qui accompagnait toujours le groupe sans s'exprimer vraiment. Elle évolue au sein d'une fratrie dont tous les membres ont tendance à se mettre en retrait.

Cependant, l'accueil au centre d'appui aux maraudes et le séjour de rupture ont donné à Clara un espace pour s'amuser, découvrir et apprendre. Elle a manifesté un intérêt très fort pour la peinture, la socio-esthétique et la cuisine. Dans un premier temps, elle a silencieusement accompagné les autres lorsque nous les avons amenés à leurs rendez-vous médicaux, mais a par la suite fini par être elle-même en demande.

À la fin de l'année, on commence un suivi dentaire qui se poursuit en 2022.

Clara a toujours de grosses difficultés d'apprentissage et des lacunes en français, mais nous voyons de bonnes perspectives pour la suite de son accompagnement : elle accepte les soins, adhère bien à notre projet sur les émotions et présente un léger intérêt pour le FLE. Elle formule même de timides envies de scolarisation.



LES QUATRE CHEMINS : DE L'ERRANCE À L'EMPRISE



Depuis 2020, notre équipe éducative composée d'un binôme/trinôme d'intervenants sociaux (éducateurs, psychologue, chargée de mission de lutte contre la traite des êtres humains) se rend, deux fois par semaine, à la rencontre de jeunes vulnérables sur le territoire de Quatre Chemins, à l'intersection de Pantin et d'Aubervilliers, dans le département de Seine-Saint-Denis.

Il s'agit majoritairement de mineurs non accompagnés (MNA) et de jeunes majeurs vulnérables de nationalité algérienne se livrant à des activités délinquantes de survie, parfois exercées sous la contrainte de tiers. Ils résident dans des squats ou des appartements gérés par des vendeurs de sommeil en Seine-Saint-Denis. Plusieurs d'entre eux sont connus des dispositifs de protection de l'enfance du département de Seine-Saint-Denis ou d'autres départements d'Île-de-France (75, 94, 92) et bénéficient de mises à l'abri ou de prises en charge par les services de protection de l'enfance, mais poursuivent leur parcours d'errance et investissent, chacun à leur manière, ce carrefour de tous les destins que constitue le secteur des Quatre Chemins.

La majorité des jeunes rencontrés sont en souffrance psychologique et physique, due aux conditions de vie difficiles, aux divers traumatismes liés à leur parcours migratoire mais aussi aux violences quo-

tidiennes qu'ils subissent. Ils ne sont pas, au premier abord, en demande de protection et ce n'est que lorsque la souffrance physique devient intolérable qu'une demande d'accès aux soins peut éventuellement émerger.

O. Douville, psychanalyste fait le lien entre l'errance des jeunes en rue et les lieux : « *Lorsque l'errant arrive « au bout du rouleau » – et c'est bien cette forme d'errance impuissante et ravageuse qui nous importe ici –, le jeune, épuisé et sans horizon, en vient à redouter autrui. L'espace le contient à peine. Ces enfants et adolescents s'agglutinent dans des lieux qui ne sont pas des lieux où la parole humaine a quelque chance de se faire entendre, de faire événement.* »

Ainsi, l'un des enjeux de l'accompagnement de ces jeunes est d'accueillir leurs paroles, d'échanger sur leurs représentations et de les travailler avec eux. Parfois, avec le temps et une présence régulière et répétée, un lien de confiance se tisse et les jeunes, petit à petit, nous confient, à même le trottoir ou dans un café, leurs peurs, leurs déceptions mais aussi leurs rêves, autant de bribes partagées aux Quatre Chemins.

Un lieu d'héritage

« *Mon père m'a parlé de Quatre Chemins, il était ici il y a 20 ans* », nous raconte un jeune dans sa langue, avant d'ajouter : « *il n'y avait pas autant d'arabes, ce n'était pas comme ça* ». Il nous montre alors tous les vendeurs à la sauvette et les déchets qui jonchent le sol. Nous sommes sur le trottoir devant l'une des sorties du métro de la ligne 7. Il nous dit que son père était venu travailler en France avant sa naissance, qu'il lui avait montré des photos de ce carrefour. Il semble néanmoins fier, d'être là lui aussi, à avancer dans le sillon de son père.

Cet endroit fourmille en effet de personnes qui vendent et achètent dans la rue des cigarettes, des médicaments ou encore du maïs grillé. Les commerçants et les habitants sont en lien quotidien avec les mineurs, les jeunes et moins jeunes majeurs qui sont là postés chaque jour, avec la rue pour échoppe. On entend d'autres langues que le français mais surtout le darija, le dialecte algérien. Ils sont nombreux à venir d'Oran mais aussi d'Alger ou d'Annaba.

Juste à la frontière avec Paris, à la frontière entre ces deux communes bien connues des ouvriers de la Seine-Saint-Denis (Pantin et Aubervilliers) ce lieu semble être aussi un pont entre hier et aujourd'hui, entre une migration algérienne emblématique de l'histoire coloniale française et l'exil de ces jeunes en quête de leurs histoires et de leur destin.

Un lieu d'attaches

Un autre jeune, âgé de 17 ans, le regard fier et le sourire franc, toujours entouré de ses amis d'Oran, nous parle autrement des Quatre Chemins. Ses amis et lui ne vendent rien mais sont toujours là, ensemble, assis sur des scooters. Un jour, une voiture de police municipale s'arrête brutalement devant nous, deux policiers l'interpellent et nous expliquent que le jeune est interdit du territoire d'Aubervilliers. Quelques semaines passent sans que nous le croisions à nouveau, puis nous le revoyons au même endroit. Il marche avec une béquille, a un gros bandage au pied, des points de suture sur la pommette et sur le crâne. Il nous explique que l'accident est arrivé ici même, il a couru pour échapper aux policiers, une voiture l'a percuté, il a été conduit inconscient, en ambulance, à l'hôpital. Au cours des nombreuses fois où nous l'avons accompagné ensuite pour changer son pansement, il nous donne toujours rendez-vous à Quatre Chemins, là où a eu lieu l'accident. Une fois le pansement chan-

gé, il retourne, inlassablement, à Quatre Chemins. Nous lui demandons un jour pourquoi il continue à venir ici, il répond qu'il ne sait pas où il pourrait aller ailleurs. Pourtant, il nous confie qu'il est hébergé chez un ami dans le 92, qu'il connaît le Pôle d'Évaluation des Mineurs Isolés Étrangers à Paris et la place du Trocadéro. Il dit qu'il a beaucoup de problèmes, qu'il s'inquiète pour sa sœur et sa mère en Algérie, qu'il voudrait bien aller au foyer et à l'école et qu'il va y réfléchir. Lors des maraudes suivantes, on le revoit, sur le même trottoir, parfois riant avec ses amis, parfois entouré de quelques jeunes filles de son âge, parfois en sérieux conciliabule avec des grands. Il semble être des plus attachés, dans tous les sens du terme, au territoire.

Un lieu d'emprise

« *J'ai peur de ces gens, ils me menacent, ils sont toujours là à Quatre Chemins, mais je me sens protégé ici car il y a beaucoup d'Algériens et tout le monde me connaît* » : c'est un autre jeune de 17 ans qui nous parle. Il est venu vers nous un jour, en nous demandant si nous étions éducateurs pour les mineurs, à notre réponse affirmative, il nous demande de l'aide, il faut qu'il nous raconte mais pas ici. Nous allons nous extraire de l'activité grouillante du carrefour, pour nous asseoir dans un café, où il raconte à l'interprète arabophone au téléphone, qu'il a peur, que des adultes le menacent, le forcent à commettre des vols, qu'il prend des médicaments pour oublier, mais il voudrait tout arrêter et il a besoin d'aide. Il précise à l'interprète qu'il ne peut pas en dire plus ici, car même dans ce café, il est écouté. Nous nous donnons rendez-vous le lendemain dans notre centre d'accueil de jour et d'appui aux maraudes. Il ne viendra pas au rendez-vous après nous avoir appelé pour nous prévenir qu'il a été retenu ailleurs, mais tient à refixer une autre entrevue. Finalement, nous le revoyons dans la rue à Quatre Chemins, les deux yeux tuméfiés encerclés d'une sombre couleur bleue et souffrant de fortes douleurs au nez. Nous nous rendons dans les locaux de l'association locale de prévention spécialisée afin de réunir des conditions plus sécurisantes pour recevoir son témoignage : il réitère ses propos, explique qu'il est victime d'intimidation, de harcèlement et d'agression physique, il connaît les personnes qui l'ont frappé jusqu'à lui casser le nez. Ils l'ont défendu d'en parler et d'aller voir un médecin. Il veut porter plainte et dénoncer ces personnes à la police car précise-t-il « *je ne suis pas le seul mineur dans ce cas, ils font le tour des Quatre Chemins avec leurs scooters et récoltent les larcins des vols, en menaçant les jeunes* ».

Nous avons accompagné le jeune homme vers des soins de santé, puis vers les services spécialisés de protection des mineurs pour le recueil de son témoignage et l'organisation de sa protection en tant que victime. Ce jeune se rend encore à Quatre Chemins, dans ce lieu qu'il évoque entre nous avec effroi et où on le trouve pourtant arborant ce sourire confiant, saluant tout le monde, comme si ce lieu lui appartenait un peu à lui aussi.

CHIFFRES

30% DES TOURNÉES ONT EU LIEU SUR LE SECTEUR QUATRE CHEMINS AUPRÈS DE MINEURS ET JEUNES MAJEURS EN SITUATION D'ERRANCE AGGRAVÉE SOIT

68 TOURNÉES

138 NOUVEAUX JEUNES RENCONTRÉS

49 JEUNES SUIVIS

ÉTUDE DE CAS

LE DEHORS, LIEU DU NAUFRAGE IDENTITAIRE

Notre équipe a rencontré Daphné* au cours de l'année 2020 aux abords de la Gare du Nord, au début, de manière sporadique, puis au cours de l'année 2021, plus régulièrement.

Daphné a 16 ans. Elle est déscolarisée depuis de nombreuses années. Elle a un enfant placé en pouponnière et elle n'a pas le droit de le voir. L'arrachement est tel qu'elle s'engouffre dans l'impasse de l'errance.

La région Ouest, d'où elle est pourtant originaire, a intensifié ses incertitudes identitaires. S'entame alors une déambulation, entre là-bas et ici, à la recherche d'attaches de remplacement. Issue d'une famille déstructurée, Daphné se voit déjà émiettée au fil d'un vécu fait de rejets, de violences, d'absence de soutien, d'instabilité. Ni l'Aide Sociale à l'Enfance et ses multiples mesures éducatives, ni les multiples tentatives de placement dans divers lieux pour la soustraire de son environnement carenciel ne l'amène à parer au sentiment d'insécurité ressenti. Elle ne trouve pas l'espace où peuvent être entendus ses appels à l'aide.

L'étouffement devenu trop intense, trop insupportable, elle se réfugie dans divers produits psychoactifs et dans l'alcool, qu'elle mélange. Elle se fonde dans des groupes masculins pour tenter de trouver l'amour qu'elle n'a pas reçu. L'absence d'affection et de son fils a transpercé. Daphné tente alors de remplir et de combler, notamment à travers la fuite, et se retrouve dans un environnement aussi vérolé, cloisonné que celui qu'elle fuit.

Au mois de septembre 2021, alors que son éducateur ASE de l'Ouest nous informe de sa énième fugue vers Paris, nous reprenons non sans grande difficulté contact avec elle. Nous nous revoyons dans la foulée, et c'est très vite que Daphné nous annonce que cette fois-ci, elle n'y retournera pas. Ce qu'elle souhaite elle, c'est rester à Paris et y avoir un foyer. Être loin de l'Ouest et tout ce que cela représente pour elle. En attendant, le refuge furtif qu'est devenue la rue se pérennise. Et les mauvaises rencontres aussi, celles intéressées et malintentionnées. Face à cette adversité, et pour l'aider à surmonter l'impossible, Daphné se scarifie, se fait du mal, surtout quand elle est défoncée au cruel cocktail des médicaments et de l'ecstasy, le seul qui lui permet de se déconnecter un bref temps d'un réel envahissant. Elle s'en prend alors à ses bras, se tape les poings contre les murs. L'influence du dehors est telle que cela la plonge dans une forme de léthargie où seules les conduites d'errance aggravées à travers des logiques mortifères lui permettent de faire face.

C'est grâce à la constance du lien, aux rappels réguliers quant à notre présence, à la possibilité de nous mobiliser pour elle et grâce à un regard bienveillant inaltérable, que Daphné a pu s'autoriser

**Le prénom et le lieu ont été modifiés afin de préserver l'anonymat de la personne concernée*



à se sentir digne de demander et de recevoir une première aide. Vient alors un temps où nous la voyons quasi quotidiennement. Quand on ne se parle pas, Daphné se rend sur notre centre de jour, espace sécurisant qu'elle a su investir. L'accueil d'une parole qui circule l'a amenée à montrer, à dire. Elle nous confie ses automutilations, les agressions physiques et sexuelles qu'elle vient de vivre. Et elle demande encore un foyer à Paris.

Se dessine rapidement un écart entre l'offre et la demande. Ne relevant pas du territoire parisien, la seule chose proposée à Daphnée est un foyer d'urgence, pour une nuit, avant de recevoir un billet de train pour retourner vers l'Ouest. Inenvisageable pour elle, son territoire d'origine la ramène à ses souffrances internes, trop nombreuses, indicibles autrement que par l'autodestruction.

Ce foyer, elle le connaît, elle y a déjà séjourné, parmi tant d'autres, et d'où elle a systématiquement fugué. La réponse donnée à Daphné la crispe, la fâche, la fragilise encore et à nouveau, et voilà que le même schéma qu'elle redoutait se (re)produit. Sont ravivées des douleurs, des frustrations, qui ne la lâchent pas, et l'échappatoire parisienne sur laquelle elle avait tout mis se brise. Essoufflée du harcèlement dont elle a fait l'objet tout au long de la journée, elle passera une première nuit là-bas. Mais le périmètre d'emprise, lui, ne se délite pas. Dès le lendemain matin, elle se remet à fuguer vers la rive de la rue. Une fuite supplémentaire, marque d'un processus de désespérance perpétuel, d'une errance vertigineuse.

Ce même dessin se répète comme ça pendant de longues semaines. Nuits aux foyers, fugues, elle alterne les autres dans des squats, des hôtels, des appartements dans divers coins parisiens, avec « son copain », chaque jour différent. Elle y est parfois entraînée avec « sa soeur » ou « sa copine » qu'elle vient de rencontrer dehors, qui lui vend une vie excitante, pleine d'adrénaline, vers des hommes qui réduisent Daphné à une fonction utilitaire, objet sexuel sur lequel la rente d'argent est fructueuse. Après plusieurs signalements rédigés quant à la situation alarmante, une délégation

de sa mesure vers Paris est faite, et son foyer d'urgence devient une résidence principale, quoique restant ponctuelle pour Daphné.

En sa compagnie, elle nous montre à voir de façon subliminale un fragment de son quotidien. La sonnerie de son téléphone portable est incessante, des numéros inconnus s'y affichent, ce sont des amis, nous dit-elle toujours. Ils lui demandent des photos, des vidéos d'elle, elle s'enferme dans les toilettes quand la discussion caméra devient plus sérieuse. Il y en a même de prison qui la harcèlent de vocaux, finissant par l'éclabousser de menaces et d'insultes. C'est l'amie qui lui garde ses papiers d'identité qui fait tourner son numéro, nous raconte-t-elle parfois en colère. Son téléphone est greffé à sa main, elle a de grosses difficultés à lever la tête et à s'en séparer, des difficultés de compréhension et de communication, ainsi qu'une capacité de concentration largement amoindrie. Les sollicitations sont telles que nos conversations se voient toujours interrompues, cela se produit aussi quand on se met à parler d'elle, quand on tente de l'amener vers l'idée de soin. « Moi je suis folle de toute façon, ça va pas dans ma tête » nous répète-t-elle pour nous répondre, avant de prendre l'énième appel d'un inconnu.

Elle n'évoque pas sa situation prostitutionnelle comme telle, et fantasme la relation qu'elle croit sentimentale avec ledit copain du moment, avec les hommes qui se tournent vers elle, puisqu'eux s'y intéressent. Daphné se plie à une loyauté grandissante qu'elle projette sur eux : la toxicité du milieu marécageux dans lequel elle est engluée sème le trouble et résiste au mouvement du soin d'elle-même et d'une adhésion pleine et totale.

Nous observons une adolescente qui se retrouve privée d'elle-même et de son corps, pourtant en construction et en formation. Il est dérobé, accaparé. Elle est dans l'incapacité d'habiter cette demeure, à la fois débordée et en lutte contre la peur du vide. Alors elle se nuit, tente la survie par la consommation excessive anesthésiante et par la précarisation de son corps, pour soigner les maux et pour faire face à cet amas de souffrances qui fourmillent dans le corps. Elle tente de colmater cette pulsation douloureuse, aiguë, qui essaye de se crier quelque part.

C'est par cette détresse affichée et les appels à l'aide qu'elle nous renvoie via différentes formes que nous parvenons finalement à travailler l'orientation vers le soin, auprès de deux équipes en hôpital. Dans un cadre assoupli, où la relation d'authenticité lui est offerte et où elle peut sentir une confiance de proximité, Daphné parvient à énoncer des « je veux » / « je veux plus », et continue à montrer davantage ce qu'elle subit sans pour autant s'en décrocher.

De par une collaboration étroite avec les institutions garantes de sa protection et une volonté commune et réfléchie d'accompagner Daphné, à travers des échanges permanents, des synthèses régulières pour maintenir une veille, et malgré ses allers-retours incessants, qu'un travail de suivi autour de ses consommations est entamé, dans un espace de construction de liens sécuritaires supplémentaires. En jouant le trait d'union entre le dehors et le dedans et par la recherche collective de solutions adaptées, s'ensuivront des pistes d'éloignement en séjour de distanciation, afin de l'extraire d'un environnement malsain tout en poursuivant l'accompagnement médical.

Le dysfonctionnement psychique, corporel et la défaillance de son environnement nous ont renseigné sur l'importance de tisser un maillage institutionnel. La convergence de nos efforts et cette complémentarité a aidé à désamorcer son étanchéité à l'acceptation d'une prise en charge dans un ailleurs possible. Notons également que sa santé fut un enjeu majeur et un angle par lequel il a été fondamental de passer pour la protéger.

PARTIE 5.

PLAIDOYER ET COMMUNICATION



SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS : MIEUX ACCOMPAGNER LES MINEURS VICTIMES DE TRAITE

Forte de son expérience de plusieurs années dans le repérage et l'accompagnement des mineurs victimes de TEH, en particulier des mineurs contraints à commettre des délits, Hors la rue anime des sensibilisations auprès de ses partenaires. En 2021, plus de 400 acteurs ont été sensibilisés.



Constats

Malgré le nombre important de mineurs victimes de la traite des êtres humains, un grand nombre d'acteurs (professionnels ou bénévoles) agissant ou pouvant agir auprès de ces mineurs rencontrent des difficultés dans le repérage et l'accompagnement de ces derniers. Ces difficultés sont notamment liées au manque de connaissance général du phénomène (modalités de contrainte, stratégies visant à brouiller l'identification, profils sociologiques des victimes..).

Ce manque de connaissance peut conduire à un défaut d'identification et à l'absence de reconnaissance du statut de victime et donc de protection adaptée. Mieux comprendre ce phénomène apparaît donc nécessaire.

Renforcer les capacités des professionnels

Outre sa mission d'aller au-devant des mineurs étrangers en situation de danger, Hors la rue s'est donnée pour mission d'agir auprès des acteurs des champs associatifs, institutionnels et judiciaires en leur proposant notamment des temps de sensibilisation. Basées sur notre expérience de terrain, ces sensibilisations visent à accompagner les acteurs impliqués vers un renforcement de leurs connaissances et de leurs pratiques professionnelles. Les contenus de nos sessions sont adaptés aux services concernés afin qu'ils puissent se saisir des informations et des exercices proposés dans le cadre de leurs activités. Nous avons eu à cœur cette année de revoir ces modules afin

de les rendre le plus interactif possible.

Ainsi, ces sensibilisations ont pour objectif :

- d'améliorer la connaissance générale sur le phénomène de traite, des différents types d'exploitation et des publics concernés ;
- de faciliter le repérage des victimes potentielles ;
- d'augmenter et d'améliorer l'identification et le signalement des mineurs présumés victimes de traite ;
- d'améliorer l'accompagnement socio-éducatif et psychologique des victimes ;
- de favoriser et renforcer le travail en partenariat.

S'ils permettent de renforcer le savoir et le savoir-faire des professionnels, ces temps d'échange sont également l'occasion de créer du lien entre l'équipe d'Hors la rue et les différentes structures/institutions sensibilisées et de fluidifier les échanges sur des situations

communes de jeunes.

En 2021, nous avons eu l'occasion de sensibiliser plus de 400 acteurs (professionnels et bénévoles) dont des travailleurs sociaux et des éducateurs d'associations spécialisées, des services de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, des policiers et gendarmes ou encore des professionnels du système judiciaire pour mineurs (magistrats, avocats).

Nous avons développé un outil capitalisant notre expérience dans le guide « Mieux accompagner les mineurs contraints à commettre des délits », disponible en libre accès sur notre site internet : www.horslarue.org.

PLAIDOYER

RENDRE VISIBLES LES ENFANTS EN ERRANCE

Nos actions de sensibilisation et de plaidoyer sont au cœur de notre projet associatif. Hors la rue travaille à faire connaître les problématiques des jeunes accompagnés et notamment la traite des êtres humains. Nous veillons à partager nos constats de terrain afin de favoriser la prise en compte des problématiques des enfants en errance par les institutions.

Contribuer et partager

Cette année, nous avons poursuivi nos activités de plaidoyer auprès des institutions notamment quant à la prostitution des mineurs, les mineurs non accompagnés et la contrainte à commettre des délits mais aussi le principe de non-sanction.

Pour ce faire, Hors la rue est aussi membre actif de différents collectifs : Romeurope, InfoMIE, En-

semble contre la traite, Groupe de travail "enfance sans domicile" sous l'égide de l'UNICEF. Avec ces différentes instances, nous déterminons et portons des plaidoyers communs. C'est ainsi que l'association s'est positionnée à deux reprises dans des communiqués collectifs portant sur la déclaration d'entente sur la protection des mineurs isolés marocains et sur les conséquences pour les victimes de traite de la recodification du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile.

De plus, nous prenons part aux travaux d'instances nationales, notamment ceux de la Mission Interministérielle de Protection des Femmes contre les violences et la traite des êtres humains (MI-PROF). Un des points de satisfaction de cette année réside dans la volonté d'étendre à l'échelle nationale le dispositif visant à éloigner et protéger les mineurs victimes de traite. Afin de partager son expérience et faciliter l'adaptation des institutions à ce dispositif, Hors la rue a été contactée par différentes Cours d'Appel chargées de mettre en œuvre ce dispositif. Aussi, notre association a-t-elle rédigé un bilan dressant de nombreux constats et recommandations en vue d'améliorer ce dispositif et, in fine, la protection des mineurs victimes de traite.

Focus sur la prostitution et l'exploitation sexuelle des mineurs

En 2021, Hors la rue a travaillé au sein du Groupe de travail interministériel « Combattre la prostitution des mineurs » et a soumis des recommandations concrètes afin de lutter contre ce phénomène en se basant sur son expertise de terrain :

- 1. Renforcer le travail d'aller-vers et de rue** afin de repérer ces enfants en errance, d'effectuer un travail d'accroche et d'établir un lien de confiance ;
- 2. Favoriser une approche pluridisciplinaire** et globale ;
- 3. Établir un fil rouge entre les jeunes en rue et les institutions**
- 4. Maintenir les liens à tout prix** avec ces mineurs : l'utilisation des réseaux sociaux est un outil indispensable ;
- 5. Mettre à l'abri et protéger** en mettant en place des dispositifs d'accueil et d'hébergement adaptés dans la durée (centre éloigné, sécurisé et sécurisant) et en facilitant la mise à l'abri d'urgence de façon systématique, chaque fois que demandée et autant de fois que nécessaire ;
- 6. Faciliter l'accès aux soins et la réduction des risques** : favoriser le soin en rue, les accès aux professionnels de santé, les accès à l'hospitalisation et à la prise en charge, prendre en compte les addictions et mettre en place des actions de réduction des risques ;
- 7. Mettre en œuvre une coordination et une coopération entre les acteurs** en facilitant les partages d'informations entre les professionnels, notamment lorsque plusieurs territoires sont impliqués dans le suivi judiciaire ou civil des enfants ; en établissant une approche concertée entre les professionnels des différents territoires ; en formalisant les partenariats entre les institutions et les acteurs de la société civile ;
- 8. Renforcer les capacités des professionnels** de la protection de l'enfance (ASE et PJJ), mais aussi du soin et des forces de l'ordre aux risques liés à la prostitution et à la traite des êtres humains. Encourager les signalements ;
- 9. Considérer ces enfants comme victimes de traite des êtres humains**, en utilisant les qualifications adéquates (favoriser la qualification de traite des êtres humains à chaque fois que cela est possible), même s'il ne s'agit pas de réseaux de grande ampleur ni de déplacements transfrontaliers.

PARTIE 6.

RESSOURCES



RESSOURCES HUMAINES

L'équipe salariée au 31 décembre 2021

Équipe administrative

Aurélie de Gorostarzu. Directrice

Séverine Canale. Responsable de la gestion financière et de la communication

Ana-Maria David. Secrétaire/comptable

Équipe pluridisciplinaire

Mathilde Archambault. Responsable des pôles éducatifs.

Programme MNA en errance Paris et Actions éducatives multipublic

Julie Jardin. Chargée de mission lutte contre la traite des êtres humains.

Programme MNA en errance Paris et Actions éducatives multipublic

Léa Loth. Chargée de mission lutte contre la traite des êtres humains.

Actions éducatives multipublic

Hortense Bret. Psychologue

Équipe Programme MNA en errance Paris	Équipe Actions éducatives multipublic
Moustapha Ezziadi. Responsable de l'équipe éducative	Laure Pichot. Éducatrice et coordinatrice de l'équipe éducative
Abdellah Alla. Éducateur	Fataou Afodjobo. Éducateur
Lucie Brousset. Éducatrice	Safae Babali. Éducatrice
Nouh Rhalami. Éducateur	Mihail Logofatu. Éducateur
Damien Salort. Éducateur sportif	Romana Miclaus. Éducatrice
Fanny Taillard. Éducatrice	Lila Rometino. Éducatrice
Alice Assi. Art-thérapeute	Antonin Rousseau. Éducateur
	Lucia Todoran. Éducatrice
	Émilie Boutillier. Art-thérapeute

Stagiaire

Chloé Rajchles. Stagiaire éducatrice spécialisée

Nous remercions celles et ceux qui ont été membres de l'équipe d'Hors la rue en 2021 et qui poursuivent ailleurs leur parcours :

Amal Ayari. Éducatrice.

Mathilde Magniez. Éducatrice.

Emilie Scheen. Éducatrice-coordinatrice de l'équipe éducative.

Bénévole

Marina Lavigne. Médecin bénévole lors des maraudes

Le conseil d'administration

Les membres du CA constituant le bureau

Estelle Denize. **Présidente.** Directrice des relations publiques

Guillaume Lardanchet. **Vice-Président.** Consultant

Yves Ravot. **Secrétaire.** Dirigeant d'entreprise

Édouard Donnelly. **Trésorier.** Entrepreneur

Autres membres du CA

Jalila Bouzid

Hervé Hamon. Magistrat honoraire

Marina Lavigne. Médecin

Geneviève Lefèbvre. Retraitée. Juge des enfants au Tribunal pour Enfants de Paris

Évangeline Masson Diez. Chercheuse et formatrice

Lyliane Niculescu. Retraitée

Émilie Petit. Directrice adjointe

Olivier Peyroux. Consultant

Guillaume Roche

RESSOURCES FINANCIÈRES

Les frais liés à l'activité avec les jeunes sont pour la deuxième année relativement faibles en raison de la situation liée à la crise sanitaire de la Covid 19 qui a perduré en 2021. L'équipe pluridisciplinaire a rencontré de nombreux obstacles dans la mise en place des activités, contrainte à l'ouverture ou non de certains lieux et à la possibilité de pouvoir justifier d'un pass sanitaire pour les jeunes accompagnés. Ces activités sont habituellement mobilisées dans le cadre de l'animation des moments collectifs et en support de l'accompagnement éducatif mis en place pour chacun des jeunes (ex : cinéma, expositions, théâtre, piscine, visites de lieux historiques, fêtes de fin d'année).

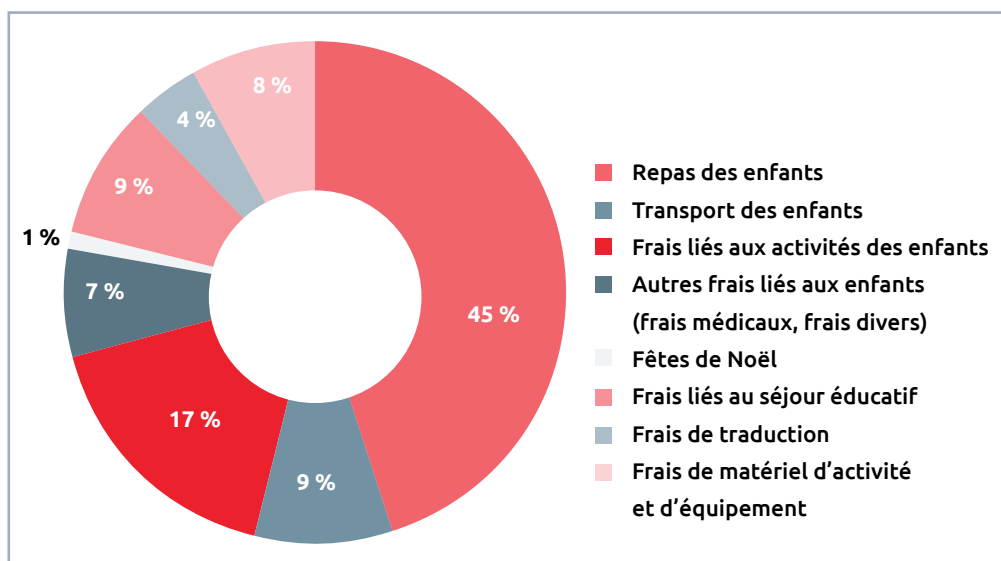
Les frais liés aux interventions en rue (les maraudes) ont également été réduits suite à la fermeture sur une grande partie de l'année des cafés et autres lieux de convivialité. Ces lieux sont habituellement investis par les éducateurs comme lieux tiers pour réaliser une activité comme l'art-thérapie ou bien des entretiens individuels, le temps d'une boisson et d'une collation.

Nous observons cette année **une augmentation des frais de fonctionnement** qui est le résultat de l'organisation d'une journée d'étude que nous avons réalisé dans le cadre de nos activités en lien avec la traite des êtres humains en juin 2021 (voir p. 22). Cette journée a été entièrement financée grâce au financement obtenu de la fondation Porticus.

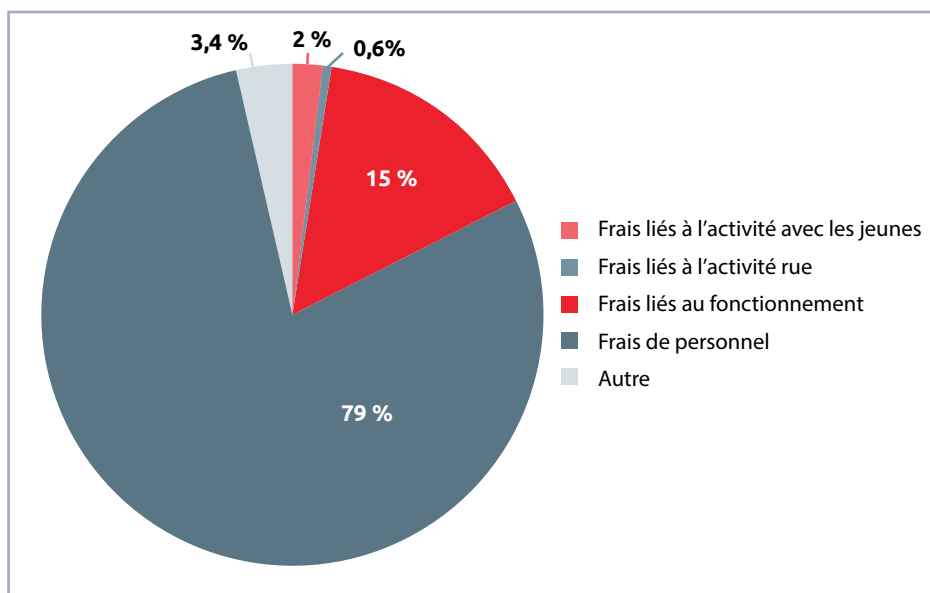
Enfin, **81,88 % des dépenses sont imputables aux charges salariales et en augmentation de 26 %** comparativement à l'année 2021. Depuis septembre 2020, nous avons recruté 2 éducateurs supplémentaires dans le cadre du financement des maraudes mixtes, soit une éducatrice arabophone et une éducatrice roumanophone.

De plus, 7 postes supplémentaires ont été créés (un responsable de service, 5 éducateurs, un éducateur sportif et une art-thérapeute) dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle équipe liée au développement d'un dispositif visant à venir en aide aux mineurs en errance à travers des actions d'« aller-vers » et un accueil destiné à la mise à l'abri, en partenariat avec l'association Aurore financé par la Ville de Paris.

Répartition des frais liés à l'activité des jeunes



Répartition des charges d'exploitation



Ressources

Nous profitons de ce rapport d'activité pour remercier l'ensemble de nos financeurs en 2021. La plupart de nos soutiens financiers proviennent des mêmes bailleurs depuis maintenant plusieurs années, ce qui témoigne d'une vraie reconnaissance du travail de terrain réalisé par l'ensemble de l'équipe.

Évolution des produits d'exploitation entre 2020 et 2021

	2020	2021
Produits d'exploitation	854 890	871 717
DRIHL	362 822	365 658
Protection Judiciaire de la Jeunesse	10 000	10 500
Cours d'appel de paris	7 000	7 000
FIPD 75	40 000	50 000
FIPD 93	10 000	10 000
Région Île-de-France	7 187	8 500
Conseil départemental de Paris	136 193	136 193
Conseil départemental de Seine-Saint-Denis	80 000	130 140
Fondation Abbé Pierre	40 000	0
Secours Catholique	32 500	
Porticus	118 648	110 751
Fondation Les Amis des Enfants du Monde	10 000	8 000
Fondation Barreau de Paris		12 500
Fondation de France		17 000
Subv. État Service Civique	540	5 475

HORS LA RUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Directrice de la publication

Aurélie de Gorostarzu

Conception éditoriale

Séverine Canale

Rédaction et relecture

L'équipe d'Hors la rue

Conception graphique et mise en page

Marie Gourmelon - www.margelinemouron.com

Crédits photo

Jean Louis Antoine et l'équipe d'Hors la rue

Impression

Arco Iris - Montreuil

HORS LA RUE

70 rue Douy Delcupe

93100 Montreuil

01 41 58 14 65

www.horslarue.org

